



MÉMOIRE EN VUE D'OBTENTION DE DIPLOME DE MAÎTRISE ÈS SCIENCES DE
GESTION

**ÉTUDE DE L'ÉVOLUTION FINANCIÈRE D'UNE SOCIÉTÉ DE
PRODUCTION D'HUILE ESSENTIELLE DE
MANDRAVASAROTRA
(Cas de la société Antsanitia Soins et Cosmétiques Mahajanga)**

Présenté et soutenu par :

Nantenaina Mamitiana Sylvana RAMONJASON

Option : FINANCES - COMPTABILITÉ

Promotion : 2008-2009

Sous la direction de :

Encadreur enseignant

Monsieur

Henri ANDRIAMARO-RAOELISON,

Enseignant -Chercheur
à l'Université de Toamasina

Encadreur professionnel

Monsieur

MIKIDADY

Directeur de la société ASC
Mahajanga



04 Février 2011



MÉMOIRE EN VUE D'OBTENTION DE DIPLOME DE MAÎTRISE ÈS SCIENCES DE
GESTION

**ÉTUDE DE L'ÉVOLUTION FINANCIÈRE D'UNE SOCIÉTÉ DE
PRODUCTION D'HUILE ESSENTIELLE DE
MANDRAVASAROTRA
(Cas de la société Antsanitia Soins et Cosmétiques
Mahajanga)**

Présenté et soutenu par :

Nantenaina Mamitiana Sylvana RAMONJASON

Option : FINANCES - COMPTABILITÉ

Promotion : 2008-2009

Sous la direction de :



Encadreur enseignant

Monsieur

Henri ANDRIAMARO-RAOELISON,

Enseignant -Chercheur
à l'Université de Toamasina

Encadreur professionnel

Monsieur

MIKIDADY

Directeur de la société ASC
Mahajanga

04 Février 2011

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

INTRODUCTION.....	5
PARTIE I : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ASC ET L'ANALYSE FINANCIÈRE	7
CHAPITRE I : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ASC	9
SECTION I : GÉNÉRALITÉS SUR L'ASC.....	9
Section II. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET OBJECTIFS DE LA SOCIÉTÉ.....	11
CHAPITRE II: GÉNÉRALITÉS SUR LE MANDRAVASAROTRA.....	17
SECTION I : LES CARACTÉRISTIQUES DE CINNAMOSMA FRAGRANS	17
SECTION II : LES DIFFÉRENTES VALEURS DE CINNAMOSMA FRAGRANS	19
SECTION III. PROCÉDURES DE PRODUCTION D'HUILE ESSENTIELLE DE CINNAMOSMA FRAGRANS.....	19
CHAPITRE III. GÉNÉRALITÉS SUR L'ANALYSE FINANCIÈRE ET DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE DE L'ENTREPRISE.....	31
SECTION I. DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE.....	31
SECTION II. L'ANALYSE FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ.....	33
PARTIE II :ANALYSES FINANCIÈRES DE L'EXISTANT ET PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION	42
CHAPITRE I. LES ÉLÉMENTS DE TRAITEMENT DES INFORMATIONS	44
SECTION I. PRINCIPES DE TRAITEMENT COMPTABLE.....	44
SECTION II. ÉTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ.....	49
CHAPITRE II. ANALYSE DE LA SITUATION DE LA SARL ASC	60
SECTION I. ANALYSE DE BILAN.....	60
SECTION II : ANALYSE DES COMPTES D'EXPLOITATION	68
CHAPITRE III. SOLUTIONS RECOMMANDÉES.....	77
SECTION I. ANALYSE CRITIQUE.....	77
SECTION II. PROBLÈMES RENCONTRÉS ET SUGGESTIONS.....	84
CONCLUSION.....	88
BIBLIOGRAPHIE.....	90
ANNEXES	91
LISTE DES ILLUSTRATIONS	99
TABLE DES MATIERES.....	101

REMERCIEMENTS

Ce présent ouvrage est le couronnement de notre cursus universitaire, mais il n'aurait pas pu voir le jour sans la collaboration de certaines personnes d'une générosité inédite et d'une compétence incontestée, à qui nous voulons témoigner et adresser notre profonde reconnaissance.

En particulier, nos vifs remerciements vont à l'endroit de :

- *Monsieur Henri ANDRIAMARO-RAOELISON, Enseignant chercheur à l'université de Toamasina, notre encadreur enseignant qui n'a cessé de ménager son temps et ses efforts pour nous encadrer afin de rendre aisé notre travail ;*

- *Monsieur MIKIDADY, Directeur de la société ASC Mahajanga, notre encadreur professionnel, qui a apporté une véritable touche d'esprit à notre travail malgré ses diverses responsabilités ;*

- *Tous les enseignants de l'université de Toamasina, en particulier ceux du département de Gestion, qui nous ont transmis leurs savoirs afin de terminer avec succès nos études ;*

- *Enfin, nous ne saurions jamais terminer cette page de remerciements sans pouvoir saisir cette occasion pour exprimer notre profonde gratitude à toute la famille pour leur soutien moral, matériel et financier durant notre séjour à l'université de Toamasina jusqu'à la réalisation de cet ouvrage.*

- *Nous ne saurions pas oublier d'adresser nos vifs remerciements à toutes les personnes qui ont de près ou de loin participé à la réalisation de ce présent mémoire.*

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

Ar	: Ariary
ASC	: <i>Antsanitia Soins et Cosmétique</i>
BFR	: Besoin en fonds de roulement
CAF	: capacité d'autofinancement d'une société
CNaPS	: Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
DA	: Dotation aux amortissements
DAH	: Demande d'Achat
D.C.T	: dette à court terme
EBE	: Excédent Brut d'Exploitation
FRN	: Fonds de roulement net
IR	: Impôt sur le résultat
IRSA	: Impôt sur le revenu des salariaux et assimilés
OSIEM	: Organisation Sociale Inter-Entreprise de Mahajanga
PCG	: Plan Comptable Général
RAF	: Responsable Administratif et Financier
Sarl	: Société à responsabilité limitée
SOP	: Standard Operating Procédure
VAE	: Valeur Ajoutée Brute
V.D	: Valeur disponible
V.R	: Valeur réalisable

INTRODUCTION

A Madagascar comme partout dans le monde, la médecine traditionnelle est pratiquée depuis la nuit des temps. Le *Cinnamosma Fragrans* est une des plantes médicinales le plus importante à Madagascar. Il est très aromatique et ses feuilles toujours vertes. Tout est utilisable dans cette plante, on peut utiliser les feuilles, les fruits, racines et graines dont les vertus curatives ont été reconnues pour leur efficacité.

A Madagascar, le *Cinnamosma Fragrans* existe dès l'époque protohistorique « Fahagola ». Depuis toujours les Malgaches se soignent avec les plantes, ayant appris au fil des siècles à connaître les principes actifs présents dans les innombrables plantes médicinales endémiques à Madagascar. Les malgaches, très croyants en général se transmettaient l'image du Créateur ayant laissé sur les plantes, comme une manière de dévoiler leurs vertus. Alors, l'Antsanitia Soins et Cosmétiques a pris pour activité la collecte, la culture, la transformation, la commercialisation et exportation de plantes médicinales et aromatiques.

L'Antsanitia Soins et Cosmétiques est une société commerciale. L'innovation est nécessaire pour suivre ce contexte financière actuel. A cause de la concurrence, l'Antsanitia Soins et Cosmétiques ne cesse d'améliorer visiblement ses pratiques malgré le fait que le domaine de soins et cosmétique est encore très peu développé à Madagascar . Nous avons choisi de porter notre thème sur : « **L'ÉTUDE DE L'ÉVOLUTION FINANCIÈRE D'UNE SOCIÉTÉ DE PRODUCTION D'HUILE ESSENTIELLE DE MANDRAVASAROTRA** » malgré la confidentialité des états financiers.

Comme toutes les activités d'une entreprise se traduisent en flux financiers, leur bonne gestion est une nécessité sinon elle se prête à la liquidation. Plus encore les finances se retrouvent dans toutes les activités de l'institution. Ainsi leur bonne gestion s'impose pour la survie de l'organisation. L'analyse financière reste un instrument de suivi, d'évaluation et de contrôle de gestion qui permet aux dirigeants de l'organisation de prendre des décisions à des moments opportuns.

La théorie financière d'une entreprise utilise conjointement le concept d'analyse financière et de diagnostic financier. L'analyse devient alors « un ensemble de travaux qui permettent d'étudier la situation de l'entreprise, d'interpréter les résultats et d'y prendre les décisions qui impliquent des flux monétaires. Son but est de porter un jugement destiné à éclairer les actionnaires, les dirigeants, les salariés et les tiers sur l'état de fonctionnement d'une firme, face aux risques auxquels elle est exposée en se servant d'informations et de sources externes».

Les activités de l'analyse financière englobent la collecte des données significatives et leur interprétation afin de tirer des conclusions sur la santé financière d'une entreprise, sa politique d'endettement et de refinancement.

Ainsi, l'objectif principal de notre travail est de vérifier si l'atteinte de la rentabilité et de l'autofinancement par l'Antsanitia Soins et Cosmétiques est obtenue grâce à sa bonne structure financière. Par ailleurs les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Montrer comment la structure financière de l'Antsanitia Soins et Cosmétiques peut conduire à l'atteinte de son équilibre financier,

- Montrer comment l'atteinte de la rentabilité peut permettre à l'Antsanitia Soins et Cosmétiques d'atteindre son autofinancement, et par là sa pérennité.

Dans le souci de sa pertinence, nous avons divisé cet ouvrage en deux grandes parties :

La première partie est articulée sur la « présentation générale de la société Antsanitia soins et cosmétique et l'analyse financière ». Elle est subdivisée en trois chapitres dont: les généralités de l'Antsanitia Soins et Cosmétiques, du Mandravarosotra et de l'analyse financière et diagnostic stratégique de l'entreprise.

La deuxième partie est intitulée « analyses financières et propositions des améliorations ». Elle est composée de trois chapitres qui sont : les éléments de traitement des informations, analyse de la situation de la Sarl Antsanitia Soins et Cosmétiques et les solutions recommandées.

Dans le cadre de la réalisation de ce livre, nous avons adopté une méthodologie de recherche. Ainsi nous avons utilisé les cours théoriques, la documentation, les interviews auprès du personnel de l'Antsanitia Soins et Cosmétiques, les descentes sur terrain et plantation et des collectées des informations sur l'internet.

PARTIE I :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ASC ET L'ANALYSE FINANCIÈRE

Plusieurs éléments conduisent notre pays vers le développement de Soins et Cosmétique et l'un de ces éléments. Pour cela nous allons voir dans cette première partie les généralités de l'Antsanitia Soins et Cosmétiques, du Mandrivasarotra et de l'analyse financière et diagnostic stratégique de l'entreprise.

CHAPITRE I : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ASC

L'entreprise est un système vivant formé d'éléments interdépendants, il est nécessaire d'avoir une approche d'ensemble pour pouvoir tenir en compte tous les aspects particuliers de sa situation. Alors pour avoir une certaine idée sur chaque élément constituant l'ASC, on va d'abord voir l'un après l'autre sa généralité parlant de son identification, son historique, ses objectifs ; ensuite discerner sa structure organisationnelle, ses activités, ses produits et services.

SECTION I : GÉNÉRALITÉS SUR L'ASC

Cette section fera l'objet d'une proposition en brève l'identification et l'histoire de la société ainsi que ses objectifs.

§1. Identification

A. Raison sociale et adresse

La société est dénommée ***Antsanitia Soins et Cosmétique*** dont le siège est situé à Mahajanga, Rue Jules Ferry, Lot 0101 P 0020, Mahajanga 401.

Boîte postale : 1087

B. Forme juridique et son capital

ASC ou Antsanitia Soins et Cosmétique a été fondée le 21 Août 2008.

Elle est une société à responsabilité limitée (SARL) inscrite au :

- ✎ registre du commerce sous le numéro 1665/2006BOO065 du 25/10-2006 ;
- ✎ identifiée statistiquement sous le n°511 0941 2006 0 00696 et
- ✎ fiscalement 2289401

Actuellement le capital social de la société s'élève à Ariary 10.000.000 dont l'actionnaire majoritaire est HERICHER Florent Eugène Olivier.

C. Autres spécificités

a. Autorisation de collecte

Convention n°07/MEFT/Mi de collecte de produits forestiers Non ligneux du 07/04-2009 délivrée par le Ministère de l'Environnement des Eaux et Forêts.

Autorisation 2010 en cours d'élaboration.

b. Bail commercial

Le contrat de domiciliation fait par MADERI IMMO, dure trois ans renouvelable par tacite reconduction à compter du 19/10-2009.

Année en cours : bail enregistré a la Recette du Service des Grandes Entreprises de Mahajanga le 24/11-2009 sous n092/24 1 12009/00-23-2-45 1-40101

c. Situation fiscale

La dernière carte professionnelle d'immatriculation fiscale est datée de 29 Sept 2009. Situation régulière vis-à-vis de la réglementation fiscale : paiement bimestriel de l'Impôt sur les Revenus réguliers.

Assujetti à la TVA, paiement régulier

d. Conventions

Convention de coopération en date du 31/01-2008 avec la Région Boeny et la Direction Régionale de l'Environnement des Forêts et du Tourisme :

Pour le repeuplement et le reboisement de la plante Mandravasarotra

Convention de partenariat en date du 12/10-2008 avec le LABORATOIRE SCIENCE ET NATURE SAS (Body nature) ayant son siège social Route de St Clémentin 79250 NUEIL LES AUBIERS (France) :

- ☒ Production d'huiles essentielles
- ☒ Mettre en valeur la marque de « Antsanitia »,
- ☒ Assurer la promotion de l'Hôtel Antsanitia Resorts et de son site internet à travers le site de « Body Nature » via le réseau « liens des partenaires »,
- ☒ Information de ses conseillères distributrices et promouvoir l'existence de l'Hôtel Antsanitia
- ☒ Resorts comme origine du Mandravasarotra lors des actions commerciales et domicile.

A établir pour l'année 2010.

- ☒ Convention avec le Centre National d'Application des Recherches Pharmaceutiques (CNARP).
- ☒ Convention avec « Conservation Internationale »

- ✕ Nouvelle convention avec le Ministère -des Forêts
- ✕ Convention avec Pranarôm International : production d'huile essentielle
- ✕ Convention avec l'Université et les Instituts de recherches

Références de textes :

- ✕ Loi 99-025 du 19/08/1999 sur la transparence des entreprises
- ✕ Loi 2003-036 du 30/01/2004 sur les sociétés commerciales
- ✕ Loi 97-017 portant révision de la législation forestière
- ✕ Loi 96-025 du 30/09/1996 relative à la gestion locale des ressources naturelles renouvelables
- ✕ Arrêté n°9334/99 du 10 septembre 1999 partant renouvellement de l'accréditation d'un organisme de contrôle et de certification en matière d'agriculture biologique

§2. Les objectifs et les activités de l'ASC

L'ASC a pour objet la collecte, culture, transformation, commercialisation et exportation de plantes médicinales et aromatiques.

Exploitation de centre de remise en forme

L'achat, la vente, la location de tout matériel et service des autres activités ci-dessus et susceptibles d'en favoriser la participation.

ASC est installée dans l'enceinte du complexe touristique Antsanitia Resort. L'objectif d'Antsanitia Soins et Cosmétiques est de proposer sur le marché malgache et à l'exportation des huiles essentielles certifiées Bio et des produits dérivés du Mandravasarotra et autres plantes médicinales de Madagascar. En effet Antsanitia est situé au sud de la principale zone de cueillette de ces plantes médicinales.

Section II. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET OBJECTIFS DE LA SOCIÉTÉ

L'organigramme est un graphique qui représente sous forme d'un document l'ensemble de la structure d'une entreprise et permet de se rendre compte des différentes liaisons qui peuvent exister entre les fonctions et entre les services.

La société regroupe plusieurs employés qui sont divisés en deux départements distincts, à savoir :

- ✓ Département Administratif ;
- ✓ Département Technique ;

Cependant, tout le personnel est sous la supervision du Directeur Gérant.

§1.Organigramme

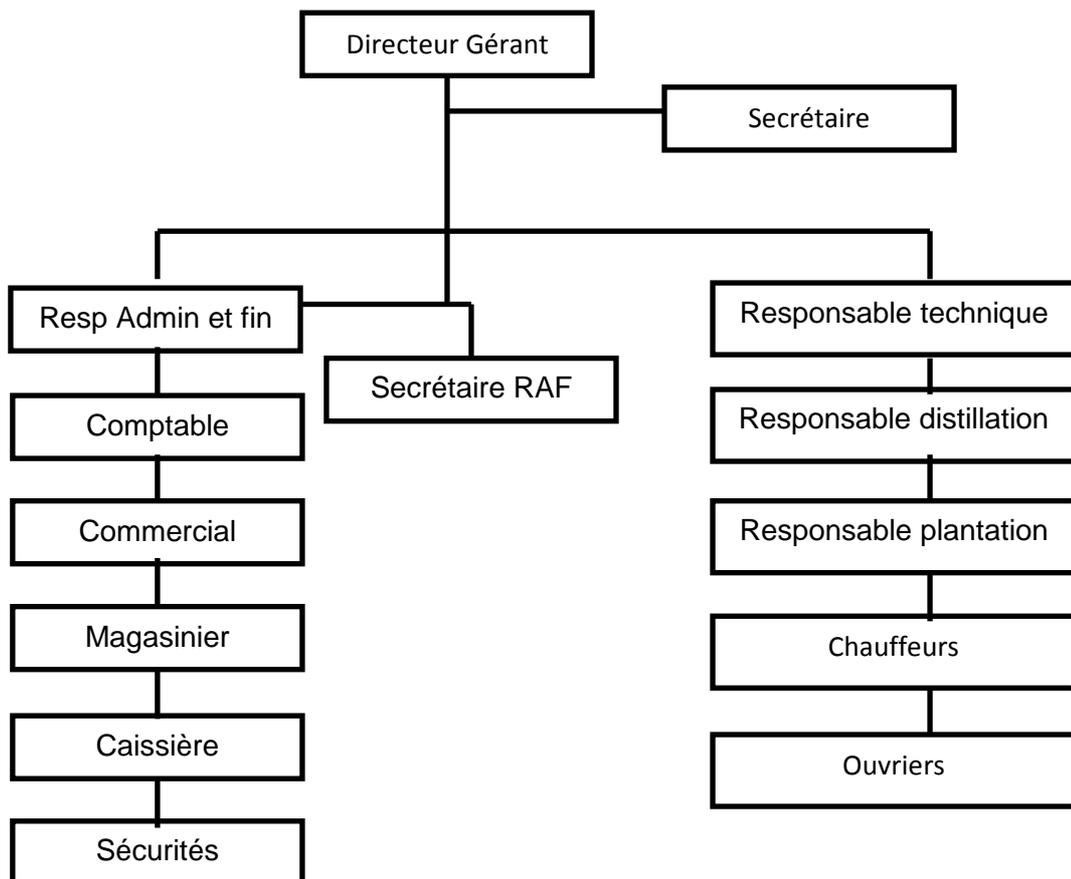
Par définition un organigramme est une représentation graphique sur laquelle on met en évidence les différentes fonctions et l'organisation d'une administration, d'une entreprise¹. La liaison entre fonctions peut être fonctionnelle ou hiérarchique.

Toute entreprise a un organigramme spécifique et qui a pour but de réaliser son objectif, à savoir d' :

- ✓ augmenter son chiffre d'affaires,
- ✓ avoir une forte notoriété envers les clients,
- ✓ avoir une fiabilité, rentabilité de ses activités,
- ✓ avoir une bonne organisation pour éviter la confusion de responsabilité

Pour le cas de l'ASC, son organigramme se présente comme suit :

Schéma n° 1 : Organigramme de l'ASC



Source : Sarl ASC Mahajanga, Août 2010.

¹ : Seth RATOVOSON, Cours de management I, Université de Toamasina, 3^{ème} année Gestion, Année 2007-2008

§2. Attribution des tâches pour chaque fonction

Cette analyse nous permet de savoir quelles sont les tâches de chaque personnel au sein de l'ASC. En général, l'ASC a quatre fonctions à savoir : la fonction administrative et financière, la fonction commerciale et marketing, puis la fonction production et la fonction plantation et reboisement.

A. Le directeur gérant

Il supervise l'ensemble du personnel, de la fonction administrative jusqu'à la fonction plantation et reboisement.

Il assume aussi les responsabilités suivantes :

- ✓ assurer les fonctions de coordination, de suivi, d'appui dans la mise en œuvre des activités relatives à la gestion de la société;
- ✓ prendre les décisions :
- ✓ organiser, faire régner l'ordre nécessaire ;
- ✓ définir l'objectif stratégique à mettre en œuvre.

B. Secrétaire

Elle s'occupe en général de l'accueil des visiteurs, la réception des appels téléphoniques, la saisie des notes de correspondance, l'envoi des titres de transport. Elle se charge aussi du suivi des avances, congés,...

C. Responsable administratif et financier

Il est chargé de contrôler les documents comptables en y vérifiant les erreurs, et les mouvements des fonds.

Il garantit aussi le bon fonctionnement des services sensibles rattachés aux départements administratifs et fait un rapprochement bancaire mensuel. La vérification des factures et les formalités d'embauche font partis de ses fonctions.

a. Comptable

Les rôles du comptable sont les suivants :

Il assure: la vérification des soldes et les paiements de chèque client (en cas d'erreur il procède à des analyses de chaque document commercial lié à l'erreur) ; l'encaissement des fonds après recueil des feuilles de versements auprès des chauffeurs ; les virements bancaires ; les règlements des fournisseurs ; les recouvrements de créances

Il assure à priori le classement des dossiers de chaque personnel ; le suivi de la situation de chaque personnel (congé, avance sur salaire, absence) et le contrôle des prestations de chaque personnel.

Il contrôle les mouvements des produits entrants et sortants de magasin. Il effectue également l'analyse des stocks journaliers de magasin et y effectue des inventaires.

b. Le magasinier

Il se charge de faire l'inventaire des produits; il contrôle et vise en même temps les documents courants utilisés.

Il a pour rôle de faire l'inventaire des produits entrants et sortants, il dresse le tableau de stocks initial et final, et reçoit les documents courants.

c. La caissière

Elle s'occupe de l'encaissement, de l'enregistrement, de la comptabilisation des sommes reçues en espèces et par chèque ; elle règle tous les décaissements comme : ordre de mission, indemnité de repos, paiement des salaires et des factures des fournitures.

d. Le commercial

Le service commercial est composé : d'un responsable commercial, d'un commercial, de deux vendeuses.

Le responsable commercial a pour rôle d'assurer la vente locale, la distribution régionale et l'exportation des huiles essentielles certifiées Bio et des produits dérivés du *Cinnamosma Fragrans* et autres plantes médicinales de Madagascar.

Il met en œuvre tous les moyens pour atteindre les objectifs de vente assignés dans le cadre de la politique commerciale, en participant à la gestion des ventes; son rôle est aussi de motiver et organiser le personnel sous sa responsabilité en supervisant les commandes et en organisant le suivi des clients pour assurer leur bon approvisionnement.

D. Responsable distillation

- ✓ Planifier, organiser la production en fonction des demandes et des délais de réalisation;
- ✓ Planifier, organiser et superviser le travail des équipes de distillation;
- ✓ La bonne maintenance des outils de production;
- ✓ L'encadrement et la formation des ouvriers ;
- ✓ Du respect des objectifs de productivité, qualité et sécurité ;
- ✓ Etablir les rapports mensuels et hebdomadaires de production;
- ✓ En traitement des essences après extraction.

E. Responsable plantation

Il est chargé de :

- ✓ Planifier, d'organiser le choix de semence, la préparation de la pépinière, le réplacage ;
- ✓ Planifier, d'organiser et superviser les différentes maladies de la plante de Mandravasarotra, son entretien et la fertilisation;
- ✓ La bonne maintenance des matériels et équipement agricole;
- ✓ L'encadrement de la formation des ouvriers ;
- ✓ Etablir le rapport mensuel de l'état de la plantation.

F. Ouvriers

a. Les Ouvriers de la distillation

Ils assurent les responsabilités suivantes :

- ✓ le contrôle de qualité de matières premières;
- ✓ le pesage des matières premières végétales selon la charge value avant la distillation;
- ✓ le chargement et le déchargement de matières premières;
- ✓ le contre de la pression lors de la distillation et de l'alimentation du réservoir d'eau;
- ✓ l'entretien des matériels de production et l'atelier ;
- ✓ la mise en emballage et dépôt en magasin des essences.

b. Les Ouvriers de la plantation

Ils sont chargés :

- ✓ du contrôle de la semence en choisissant les meilleurs ;
- ✓ d'assurer la préparation de la pépinière ;
- ✓ d'assurer la préparation de repiquage ;
- ✓ du contrôle des maladies de la plante de Mandravasarotra;
- ✓ d'assurer l'entretien et la fertilisation du sol;
- ✓ Collecte, culture, transformation, commercialisation et exportation de plantes médicinales et aromatiques.

§3 .Les objectifs de la société

L'objectif d'Antsanitia Soins et Cosmétiques est de proposer sur le marché malgache et à l'exportation des huiles essentielles certifiées Bio et des produits dérivés du *Cinnamosma Fragrans* et autres plantes médicinales de Madagascar.

Après avoir vu la présentation générale de l'ASC. Maintenant, nous allons voir les généralités sur le Mandravarotra.

CHAPITRE II: GÉNÉRALITÉS SUR LE MANDRAVASAROTRA

Mandravasarotra est une plante médicinale qui pousse dans la Région Nord Ouest de Madagascar. Elle est connue sous l'appellation *Cinnamosma Fragrans*.

Dans ce chapitre, on va voir les caractéristiques de *Cinnamosma Fragrans*,

SECTION I : LES CARACTÉRISTIQUES DE CINNAMOSMA FRAGRANS

§1 : Présentation du Site

Ce Site présente la plante Mandravasarotra qu'on appelle aussi *Cinnamosma Fragrans*.

Cinnamosma Fragrans nous livre les secrets de cette plante et nous fait partager les bienfaits de cette dernière. Endémique de Madagascar, elle est très présente dans la région de Majunga et plus particulièrement d'Antsanitia.

Antsanitia est un village de pêcheurs situé à 18 kilomètres au nord de Majunga. La présence de cette plante dans cette région donne l'espoir d'un avenir prometteur en termes de développement de l'Ecotourisme.

Nous vous laissons découvrir les richesses de cette plante à travers les pages de ce présent ouvrage.

§2 : Définition d'huile essentielle de *Cinnamosma Fragrans*

On peut définir que l'huile essentielle de *Cinnamosma Fragrans* est une des meilleures huiles essentielles pour renforcer les défenses de l'organisme. Elle est utilisée pour son effet dynamique et stimulant naturel. C'est une très bonne huile essentielle pour retrouver l'équilibre psychique et corporel.

Elles sont extraites des plantes aromatiques, elles ont la forme très puissante et très concentrée. C'est donc un excellent moyen de bénéficier de leurs propriétés médicinales.

Au quotidien, elles rendent des services inimaginable : désinfection, apaisantes, tonifiantes ...En inhalation, en massages, dans le bain de soins de beauté ou diffusée dans l'air ambiant. Leurs multiples utilisations permettent réellement de vivre mieux et à meilleure condition de santé.

Le traitement par les huiles essentielles se nomme l'aromathérapie. Cette science

fonctionne sur l'utilisation de l'essence pure des plantes.

§3 : Les caractéristiques de *Cinnamosma Fragrans*

Famille : Canne lacés

Nom scientifique : *Cinnamosma Fragrans*

Nom vernaculaire : Mandravarotra

Le *Cinnamosma Fragrans* croit exclusivement à Madagascar (endémique). Très aromatique et ses feuilles toujours vertes. Tout est utilisable dans cette plante, on peut utiliser les feuilles, l'écorce, les fruits et la racine pour leurs vertus médicinales.

Figure n° 1 : plante de Mandravarotra



Source : www.mandravarotra.com, Août 2010.

« Mandravarotra » ou *Cinnamosma Fragrans* est la mère des plantes médicinales malgaches qui écarte les problèmes et guérit les maux, selon sa traduction littérale en français.

La plante : Grand arbre des forêts décidues de l'ouest de Madagascar, dont la feuille et le bois ont le goût piquant caractéristique des canneliers.

L'huile essentielle : de couleur jaune, elle a une odeur fraîche où l'on retrouve le 1.8 cinéole, présent dans l'eucalyptus et le niaouli. Elle contient encore plus de 2% esters et environ 0,5% d'aldéhydes. On la tire des feuilles et de l'écorce.

Usages traditionnels :

C'est un tonique utilisé lors des luttes malgaches. L'écorce est employée lors des séances de guérison Tromba (culte de possession proche du vaudou), les racines contre les diarrhées, les maux de tête, les séquelles du paludisme, la dysenterie, la toux, l'épilepsie. Le liquide sortant des feuilles guérit plaies et abcès.

SECTION II : LES DIFFÉRENTES VALEURS DE CINNAMOSMA FRAGRANS

§1 : La valeur médicinale

La Mandravarosotra est un très bon fébrifuge, qui soigne toutes sortes de fièvre dont le Paludisme. Les Sakalava (Ethnie du Nord Ouest de Madagascar) lui donnent le nom de Motrobeatinihana qui se traduit "grand feu dans les entrailles».

L'infusion est diurétique et tonique biliaire. C'est un très bon dynamisant pour le foie. Antidote contre toutes sortes de piqûres, elle est très utilisée par les ethnies malgaches pour conjurer les sorts.

L'écorce de la plante est utilisée contre les parasites intestinaux et les maux de ventre. Elle est aussi exploitée pour le traitement de nombreuses maladies. Cette plante a plusieurs propriétés : balsamique, contre la toux, contre les cysticercoses, dysenterie, émoullient, fièvres, sinusite, ténia... C'est un stimulant physique qui tonifie le corps et lutte efficacement contre les maladies vénères (Heickel, 1903; Pernet, 1957; Pernet, 1959; Bost, 1961). Les Rhinites, bronchites, angines, pharyngites peuvent être également soignées avec la Mandravarosotra.

§2 : La valeur cosmétique

L'huile essentielle de *Cinnamosma Fragrans* est l'une des meilleures huiles essentielles pour renforcer les défenses de l'organisme. Elle est utilisée pour son effet dynamique et stimulant naturel. C'est une très bonne huile essentielle pour retrouver l'équilibre psychique et corporel.

SECTION III. PROCÉDURES DE PRODUCTION D'HUILE ESSENTIELLE DE CINNAMOSMA FRAGRANS

§1. Stratégie de production

A. Plantation

a. Étude de la plantation

Comme tout arbre de forêt, la plantation du Mandravarosotra suit le même itinéraire : semis des graines en germe au mois de juin et juillet ; repiquage des plantules au stade quatre feuilles dans des pots en plastiques noirs, élevage des jeunes plants en pépinière jusqu'au mois d'Août.

La transplantation se fait dans des trous prévues à cet effet en début de saison de pluie ou des le mois d'Août s'il y a possibilité d'arrosage.

Etant donné que le peuplement de Mandravasarotra a un taux très bas et insuffisant, il est primordial de pérenniser et préserver cette plante par des actions draconiennes d'entretien et de sauvegarde (lutte contre les coupes abusives, les feux de brousse et tavy) tout en recommandant des reboisements, essentiellement de cette espèce.

1. Préparation de semence

On utilise en général des semences bien sèches et saines. Ces semences se trempent dans l'eau froide pendant plusieurs heures (environ dix heures). On les met dans un endroit chaud, obscur et bien aéré pendant quelques minutes ;

2. Préparation de la pépinière

On mélange bien le sol fertile, le sable, le compost ou fumier a quantité égale: Ensuite, on les met dans une gaine a pépinière et on l'arroser bien, Enfouir les graines environ a 3cm de profondeur dans le sol mélangé. Mettre la couverture en paille au dessus pour éviter la dessiccation des graines et arroser une fois par jour. On enlève la couverture lorsque les pépinières poussent bien.

3. Préparation du repiquage

Le trou : faire un trou de 80cm x 80cm. La distance de deux trous est environ 10cm. On enlève le sol rocheux, ou sableux ;

Le remplissage de trou: mélanger le sol fertile et le fumier ou le compost bien mur. Ensuite on met un piquet en bois au milieu de trou. Enfin, on met le sol mélangé dans le trou.

4. Repiquage

Le repiquage se fait pendant la période de pluie. Faire un petit trou au centre (la place du piquet) et on arrose le trou. Déchirer la gaine plastique et éviter le décollement du sol à la racine

Planter la pépinière dans le trou au milieu.

5. Entretien

Pour obtenir la croissance optimale de Mandravasarotra :

- L'arroser pendant la période sèche ;
- Mettre une couverture en paille autour de chaque pied ;
- L'épandage d'engrais fait une fois par an;

- Enlever les lichens et les toiles d'araignées favorisant l'emplacement de l'insecte sur la plante.

b. Maladies fréquentes chez le Mandrivasarotra

On distingue deux sortes de maladies fréquentes chez le Mandrivasarotra :

1. Anthracnose

✂ Caractéristiques

Cette maladie attaque surtout les feuilles de la plante. Elle se présente sous forme des taches violettes provoquées par des champignons microscopiques sur les feuilles et la tige.

L'Anthracnose fait vieillir les plantes, voire le fait périr

✂ Prévention:

- Eviter la culture des plantes très sensibles à cette maladie proche de champ de Mandrivasarotra.
- Pulvériser les parties malades à l'aide du liquide de bouse de vache ou de compost bien mur.

b. Cales

- Caractéristiques

C'est une maladie produisant des pustules et la surface des tissus extrêmes de plantes. Elle attaque généralement les racines.

- Prévention:

Eviter l'humidité permanente du sol pendant la période de pluie en faisant un petit canal d'évacuation d'eau

c. Quelques pratiques biologiques contre les insectes ou bactéries

1. Matières utilisées

- Bouse de vache ou liquide de compost ou Liquide intestinal de bœuf (3l);
- Riz pré germe 500 g ;
- Son de riz fin 1kg
- Farine de riz ou manioc (2kg) ;
- Eau;
- Feuille de« voandelaka» ou consoude.

2. Préparation (liquide de base)

- Broyer ¼ de riz pré germé

- Le mettre dans un seau avec le son du riz fin et la farine ;
- Verser le liquide de vache ou compost ou le liquide intestinal de bœuf ;
- Remplir avec de l'eau de seau ;

La fermentation devra se faire dix jours au maximum.

3. Lutter contre les malaises provoquées par les champignons ou bactéries

Après dix jours de fermentation, tamiser la solution, pulvériser le Liquide de base sur la partie malade des plantes

4. Lutter contre les parasites des feuilles et tiges

- Ajouter de consoude broyées dans le liquide de base ;
- Fermenter pendant dix jours ;
- Tamiser;
- Pulvériser les parasites des plantes.

5. Lutte biologique contre les insectes

- Mettre les feuilles de « Voandelaka » dans le liquide de base;
- Fermenter pendant dix jours;
- Tamiser;
- Pulvériser la plante deux fois par semaine par ce liquide.

Il est à noter qu'on peut faire la lutte biologique à l'aide du liquide de bouse de vache ou du compost, de consoude avec le piment, des feuilles de «Voandelaka» dans l'urgence. Mais les méthodes décrites ci-dessus nous donneront les résultats optimaux.

6. Lutte spécialement contre les criquets

- Mettre le morceau de sachet sur des piquets de bois ;
- La hauteur du sachet est environ la même que celle de la plante ;
- Poser autour de la culture;

Les criquets, ravageurs des plantes s'éloignent automatiquement de la culture.

d. Fertilisation

La fertilisation est l'utilisation de compost à mélanger avec le sol cultivé. L'utilisation de compost a pour objectif:

- De remplir le besoin des plantes ;
- De tenir l'humidité du sol;
- D'éviter la maladie ;
- D'augmenter la production

1. Technique de compost

Faire deux fosses de 1,5 m de long, 1 m de large et 1,5 m de profondeur. Ensuite on met dans la première couche les différentes tiges rigides telles que les tiges de maïs, etc.....coupées en petits morceaux de 4 à 5 m. La première couche a une épaisseur de 50cm environ. Puis on ajoute 5cm d'épaisseur de déjection d'animaux.

2. Deuxième couche est composée de :

- L'herbe facilement décomposée en morceaux de 3 et 4cm;
- La déjection d'animaux de 2 cm d'épaisseur;
- Un arrosage (à raison de 5 arrosoirs d'eau environ).

3. Troisième couche est composée de :

- 50cm de légumineuses coupées en morceau ;
- La déjection d'animaux ne 2 cm d'épaisseur ;
- Arrosage (4 arrosoirs d'eau)
- 10cm d'épaisseur de sol fertile.

4. Après deux jours et demi

- Vérifier l'augmentation de la température (40 et 60°) ;
- Enlever la terre au dessus ;
- Arroser (6 arrosoirs d'eau)

5. Nouvel technique plus efficace

L'emplacement du compost est environ de 1,5 m de long et 1m de large. On mélange le fumier, le déchet végétal sec avec le déchet frais dont les légumineuses sont découpées en petits morceaux. La quantité de ces trois matières est la même. Ensuite, on met de cendre noire et de son de riz en quantité égale mais environ 1/3 de la première matière. Puis, on ajoute du liquide intestinal de bœuf (récupéré lors de l'abattage du bovin), de la bouse de vache, et de farine du riz ou du manioc ou du riz germe broyé. Enfin, on arrose pour humidifier la composition et la recouvrir avec des pailles.

6. Autres méthodes

On met les pailles en première couche et on ajoute du fumier. Ensuite on met au dessus des déchets végétaux verts et on les arrose tout de suite. On recommence cette méthode à 1,5 m d'épaisseur et on arrose les tas si on trouve les champignons blancs sur le compost.

§2. Etude des plantes à approvisionner

A. Botanique

C'est un arbre à feuille persistante pouvant atteindre 8 à 15 m de hauteur. Sa croissance est maximale dans la région moyenne Est de Madagascar et certaines régions, de hauts plateaux. Le Mandravarotra pousse à l'état sauvage en général.

B. Écologie

A Madagascar la production varie d'une année à l'autre. Il semble qu'une des raisons principales de ces fluctuations est d'ordre climatiques.

- **Besoin en chaleur** : le Mandravarotra demande un climat équatorial chaud, sans écart trop important de température (22° à 29° C en moyenne) ;
- **Besoin d'eau** : le Mandravarotra ne pousse que dans les zones à forte pluviométrie, d'ordre de 1,5 à 2,5 mm par an convenablement répartie (une saison sèche de plus de 3 à 4 mois ne convient pas au Mandravarotra) ;
- **Besoin sol** : bien que le Mandravarotra pousse dans le sol très divers, il préfère les sols provenant de la décomposition des roches volcaniques ou les sols sédimentaires pas trop sablonneux et bien drainés ;
- **Besoin en altitude** : on trouve de beaux Mandravarotra jusqu'à 300 à 400m d'altitude ;
- **Besoin en lumière** : le Mandravarotra demande la pleine lumière et ensoleillement maximum.

Les huiles essentielles sont contenues dans des organes très divers, d'une seule cellule sphérique à des chapelets de cellules distribuée dans le parenchyme. Chez le Mandravarotra, il possède de poches dans l'épaisseur de leurs feuilles, (parenchyme). C'est là que se trouvent les huiles essentielles de Mandravarotra. Chaque huile essentielle contient un mélange de multitude de produits chimiques jusqu'à 120 constituants différents dont la plupart sont encore difficiles à identifier.

La qualité des essences obtenus diffère non seulement de la nature des matières premières (*Cinnamosma Fragrans*, l'eau, gaz), mais aussi les métaux constituants de l'alambic et de la conduite de la distillation.

Les métaux constituant de l'alambic influent à l'essence comme l'aluminium ou inox.

Notre choix est le métal en inox car celui-ci donne une coloration d'essence jaune d'or.

La densité et la teneur en cinéol varient moins au contact de l'inox par rapport aux autres métaux.

L'indice de réfraction est la solubilité de l'essence obtenue dans l'alcool à 20°C semblent différents également pour chaque métal.

La société retient comme le choix de procédé d'extraction comme l'entraînement à vapeur à basse pression (pression atmosphérique). On constate que le rendement à l'entraînement par le vapeur est le meilleur par rapport aux autres procédés pour celui du *Cinnamosma Fragrans*. Le coût de production est aussi moins élevé.

On a choisi l'hydrodiffusion comme procédé d'extraction, car sa durée de cuisson est de 6 heures maximum et courte par rapport à l'hydrodistillation.

§3. Préparation des plantes à huile essentielles

A. La cueillette de plante

Elle se fait avant la grosse chaleur du midi .Une assurance rigoureuse d'espèce botanique, de la race chimique, de l'origine végétale et du stade végétatif est souhaitable et nécessaire.

- Sélection et élimination des résidés empêchant l'extraction d'huile (Branches) ;
- Fanaison des feuilles durant 24 à 48 heures, mais on peut distiller les feuilles tout de suite après cueillette ;

B. Cuisson

La chaudière est employée afin de faire bouillir l'eau qui, en entrant dans l'alambic, se transforme en vapeur. La chaudière s'emploie pour éviter tout risque de brûlure de la matière exploitée.

Après condensation de l'état liquide, dans le système de refroidissement, l'huile et l'hydrolat sont récoltés dans un essencier. La cuisson ou extraction des feuilles dure quatre heures en général. La puissance du feu chauffant la chaudière doit être atténuée dès la sortie de la première goutte d'huile. Dans l'essencier au vase florentin, l'huile surnage le distillat au hydrolat (eau employée dans diverses pratiques aromathérapies : bain de pieds, inhalation...)

L'extraction se termine lorsqu'aucune goutte d'huile et de distillat ne sort du système de refroidissement :

- Arrêter le feu de la chaudière ;
- Ouvrir la soupape de sécurité ;

- Commencer à retirer le couvercle lorsque la vapeur cesse de sortir de la soupape de sécurité ;
- Faire attention aux risques de brûlure et d'explosion ;
- Verser l'huile dans une bouteille afin de la filtrer et la rendre nette ;
- Conserver l'huile dans une bouteille aveugle (noir). Conserver à l'abri de la lumière, du vent et de la chaleur ;
- La qualité d'huile obtenue est jugée d'après le respect et l'ordre des ses principes ;
- La qualité est la devise de la distillation.

C. Mise en bouteille et étiquetage

Les huiles essentielles sont mises en bouteilles sur place à partir de lots homogènes stockés dans les magasins à Madagascar.

Nos produits précisent dans leur étiquetage :

- Le nom latin et français,
- La variété botanique (eucalyptus globulus, eucalyptus radié, lantana camara...)
- La partie utilisée (selon la partie utilisée fruits, racines, fleurs, feuilles..., les principes actifs sont très différents)
- Le pays d'origine
- La contenance.

§4. Autres mesures à prendre

A. Réglementation des produits

a. Contrôles des qualités

Aujourd'hui, les produits biologiques sont en plein développement et ont un avenir promoteur. Cela appelle une véritable garantie. Il faut donner au consommateur l'assurance d'une qualité certifiée, constante et contrôlée et donner au producteur la crédibilité indispensable aux échanges commerciaux.

Une certification est nécessaire afin d'authentifier les produits et créer la confiance nécessaire au développement de la filière.

Avant d'aborder cette sous section, nous allons expliquer la qualité et son environnement à Madagascar.

1. Concept de qualité

La qualité est l'aptitude d'un produit ou service de satisfaire les besoins des

utilisateurs à moindre coût.

Il est donc impératif de connaître ce besoin avant de fabriquer le produit. Et chaque utilisateur, selon son domaine, a évidemment un besoin spécifique.

On admet que la qualité est le résultat d'ensemble d'activités concernées tout le long du processus d'élaboration d'un produit, de sa conception à son utilisation finale, en passant par sa production proprement dite, et les étapes de sa transformation, de son conditionnement et de sa distribution.

2. Avantages de la qualité

Pour le consommateur et utilisateur :

- ✗ Garantie d'un produit correspondant réellement à ce qu'il paie;
- ✗ Garantie de non fraude sur la qualité ;
- ✗ *Pour le producteur et commercial : fidélisation de la clientèle :*
- ✗ Image de marque renforcée, extension de la clientèle;
- ✗ Moins de rebut;
- ✗ Moins de réclamations.

Pour les collectivités :

- ✗ Moins de litiges commerciaux ;
- ✗ Moins de gaspillage (déchet pour non conformité) ;
- ✗ Moralisation de transactions commerciales.
- ✗ La qualité est le facteur de confiance réciproque entre les partenaires économiques, et générateur de profit accru.

b. Situation de qualité à Madagascar

1. Aspect socioculturel

Il est fréquemment ensuivi un laisser aller généralise dont l' appellation « vita Gasy » est l'illustration caricaturale. Il fallait d'une part sensibiliser tous les acteurs de la vie économique (producteurs commerciaux, les utilisateurs, consommateurs, et même les pouvoirs publics dans certains cas) des enjeux de la qualité, et d'autre part les éduquer sur le comportement favorable à une bonne gestion de la qualité. En effet, la défaillance d'un seul maillon dans la longue chaîne qui suit le produit peut irrémédiablement ruiner les efforts de tous les autres.

2. Organisation du contrôle

En matière de contrôle et de certification, on a qui sont l'organisme International ECOCERT et l' Organisme National PRONABIO.

Depuis 1990, ECOCERT intervient à Madagascar et réalise le contrôle des produits de l'agriculture biologique sur la base du règlement CBE 2092/91

I (I.O.C.E du 22/07/91 règlement CBE N>2092/91 du conseil du 24 juin 1991 concernant le mode de production biologique de produit agricole et sa présentation sur le produit agricole et denrée alimentaire)

Jusqu' à 1995, un inspecteur international est mandaté par ECOCERT pour le contrôle de qualité auprès d'entreprises malgaches de la filière biologique. Les coûts de contrôle étaient souvent élevés pour les opérations locales. Cela amène l'ECOCERT à ouvrir un bureau de représentation à Madagascar et d'avoir recours aux commerces locaux pour pouvoir réduire les coûts.

Actuellement, PRONABIO effectue le contrôle et la certification en délivrant le label NATIORA aux entreprises. Ce label est le résultat de plusieurs rencontres professionnelles et manifestations Internationales, les membres du groupement PRONABIO avec l'appui du programme WIIUSAID et l'Universite de Rutgers (USA). PRONABIO a délivré le premier Label NATIORA aux entreprises éligibles du 01 avril 30 septembre 2003. Le coût de certification varie selon le produit cela est, du aux différents types d'analyses requis par chaque produit.

Huiles essentielles..... 3 000000 Ar

Plantes médicinales...2 800 000Ar

Une majoration de coût de 40% sera appliquée pour les non membres. L'utilisation de ce label procure d'une part une garantie de qualité et de pureté aux acheteurs étrangers et d'autre part, confirme que le produit est 100% naturels sans additifs, sans trace de pesticide. Il est à noter que la société va adhérer dans l'association de PRONABIO car c'est plus avantageux par rapport à ECOCERT. Le coût de certification d'ECOCERT varie en fonction du poids des produits à exporter et des produits à analyser

3. Etape de la certification

La certification de produits se déroule en quatre étapes :

☒ La traçabilité du produit de la collecte jusqu'à l'entreposage. Dans cette première étape, l'opérateur s'engage auprès de PRONABIO.

L'organisme de contrôle transmet un code d'identification du lot à certifier (dossier pré

enquête) à l'opérateur. Ce code sera rappelé sur toutes les quatre fiches SOP (Standard Operating Procédure)

- SOP 1: fiche de production de collecte de la matière végétale à remplir par les cultivateurs ou les collecteurs ;
- SOP 2: fiche de traitement de matière végétale (distillation, séchage ou transformation), à remplir par le responsable du traitement ;
- SOP 3: fiche de transport de produit depuis la zone de production jusqu'à l'acheteur (stockage), à remplir par le transporteur;
- SOP 4 : fiche d'analyse laboratoire (un sorte de fiche par produit), à remplir par le laboratoire qui fait l' analyse;

L'opérateur devra remplir ou faire remplir les fiches SOP1, 2,3 et envoyer ces fiches remplies avec un échantillon du lot à certifier, ainsi que la fiche SOP4 au laboratoire agréé pour les analyses.

- ☒ Les analyses des produits dans les laboratoires agréés par l'Université Rutgers (CNARP, JMRA, CNRE, ESSA) pour la certification NATIORA ;
- ☒ La comparaison des caractères physico-chimiques par rapport aux normes Internationales et aux normes mises en place pour le Label;
- ☒ La certification du produit par PRONABIO.

B. Normalisation

C'est une activité propre à apportant des solutions d'application répétitive à des questions relevant essentiellement des sphères de la science, de la technique et de l'économie et visant à l'obtention du degré optimal d'ordre dans un contexte donné. Elle se manifeste généralement par l'élaboration, la publication et la mise en application des normes.

Les normes ont pour but d'unifier les langages techniques, de faciliter le mécanisme de commercialisation pour améliorer la production, la qualité, la sécurité par la standardisation des produits. La normalisation constitue un élément incontournable dans le processus de développement économique, intellectuel, environnemental et surtout dans le contexte de la mondialisation de l'économie actuelle. En effet, elle facilite les échanges entre les partenaires commerciaux.

Normalisation des huiles essentielles à Madagascar

Les normes des huiles essentielles sont établies sur la base des normes ISO et AFNOR.

De plus, elles définissent les caractéristiques propres à nos conditions écologiques. Elles sont les résultats d'une étude statistique effectuée par le Pool de laboratoire sur onze ans.

Notre pays est en retard sur l'élaboration des normes des huiles essentielles. A part quelques principaux produits (Mandravasarotra, ylang ylang, girofle, cannelle,...) aucun autre produit n'est normalisé (norme nationale ou internationale) .En ce qui concerne les huiles essentielles de Mandravasarotra, les essences doivent respecter les normes retenues sur :

- ✗ Le test Organoleptique ;
- ✗ Les analyses physico-chimiques (densité, indice refl-action, pouvoir rotatoire, miscibilité à l'éthanol ;
- ✗ Les analyses chromatographiques

C. Conditionnement

On utilise en générale des récipients en aluminium soigneusement lavés. Si les récipients sont en verres, il est nécessaire de les rendre opaques à la lumière par passage d'une couche de peinture sombre.

Tous les emballages doivent être étiquetés. Et sur les étiquettes doivent figurer les éléments suivants:

- ✗ Nom français et nom latin
- ✗ Organe distillé ;
- ✗ Origine géographique ;
- ✗ 100% pure;
- ✗ 100% naturelle;
- ✗ Issue de l'agriculture biologique

Des informations complémentaires sont éventuellement donnée sur un doucement en fonction de la taille du flacon:

- ✗ Les labels biologiques ;
- ✗ Les hémotypes ;
- ✗ Les propriétés ;

Nous venons de voir le second chapitre, traitant les généralités sur le Mandravasarotra. Dans le chapitre suivant, nous allons connaître les généralités sur l'analyse financière et diagnostic stratégique de l'entreprise.

CHAPITRE III. GÉNÉRALITÉS SUR L'ANALYSE FINANCIÈRE ET DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE DE L'ENTREPRISE

L'analyse financière d'une société ne peut être dissociée d'un diagnostic stratégique la concernant. En effet l'environnement dans lequel se trouve l'entreprise (marché, concurrence...) ainsi que ses caractéristiques propres (forces et faiblesses) permettront de préciser l'analyse qui sera faite à partir des comptes. Parfois même c'est le diagnostic stratégique qui expliquera certaines informations du bilan ou du compte de résultat.

Ce diagnostic pourra également servir en termes de prospective. En effet, dans le cadre d'évaluation de sociétés, l'analyse stratégique permettra de mieux apprécier les évolutions du marché sur lequel évolue l'entreprise ainsi que les meilleurs choix en termes de financement, de diversification....

Pour cela il est donc essentiel de commencer toute analyse financière par un diagnostic stratégique.

Nous aborderons donc deux points dans cette note:

- Le diagnostic stratégique de la société étudiée,
- L'analyse financière de la société.

SECTION I. DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE

§1. Outils

Afin de réaliser un diagnostic stratégique relatif à une société, plusieurs outils existent.

La plupart du temps il s'agit de matrices permettant de confronter les atouts et les faiblesses de la société concernée.

Il s'agit de fonder le diagnostic stratégique sur la différenciation entre ce qui est interne à l'entreprise et ce qui relève de son environnement. On a donc la classification suivante:

A. Les éléments internes à l'entreprise

Il s'agit d'opposer les forces et les faiblesses de l'entreprise.

A titre d'exemple, les forces de l'entreprise peuvent être sa renommée, ses compétences techniques ou technologiques, son ou ses produits, le style de

management...Ces faiblesses seront par exemple une main d'œuvre vieillissante ou mal formée, des problèmes de qualité de production, sa gestion...

Cette phase de l'analyse doit prendre en compte l'évolution de l'entreprise et la façon dont le management a lui aussi été modifiée. Pour recueillir ses informations, l'idéal est de pouvoir rencontrer les dirigeants de la société mais aussi parfois une partie de son personnel moins qualifié.

B. Les éléments extérieurs

Il s'agit de déterminer ici les potentialités dont dispose l'entreprise sur son marché et les handicaps qui pourraient l'empêcher de croître et qui ne dépendent pas d'elle.

Cette phase de l'analyse repose sur l'étude du secteur d'activité de l'entreprise mais aussi sur tous les acteurs susceptibles d'y jouer un rôle.

Ceux ci peuvent appartenir à des catégories différentes:

- ✓ pouvoirs publics: rôle de l'état, organismes régulateurs du secteur...
- ✓ privés: entreprises concurrentes, partenaires potentiels...
- ✓ économiques: quelles sont les contraintes qui pèsent sur le secteur, de quelles aides l'entreprise peut elle bénéficier?...
- ✓ culturels: y a t-il des barrières culturelles dans ce secteur d'activité, comment l'entreprise doit-elle recruter...
- ✓ normes écologiques...

Cette partie de l'analyse peut être réalisée à l'aide d'études portant sur le secteur d'activité de l'entreprise. Les dirigeants de l'entreprise concernée peuvent également apporter des réponses à certaines de ces questions.

§2. L'analyse

Le diagnostic stratégique a deux objectifs:

- ✓ Comprendre comment a évolué l'entreprise jusqu'au jour où le diagnostic est fait et repérer ses forces et ses faiblesses.
- ✓ Préparer le plan stratégique de l'entreprise pour les années à venir et étudier les possibilités de développement de l'activité: diversification, fusions, acquisitions...

Pour ce faire *il faut déterminer, entre autres, les compétences clés que la société étudiée a mises en place ou qu'elle devra mettre en place pour s'imposer sur le marché.* C'est l'analyse interne de l'entreprise qui permet de déterminer ces compétences clés, indispensables à l'entreprise pour créer de la valeur.

La partie la plus difficile de la diagnostique stratégique demeure la synthèse des informations obtenues durant les recherches. Il faut classer les renseignements obtenus selon la grille d'étude que l'on s'est fixé (matrice SWOT par exemple) puis trier les idées à retenir à l'intérieur de chaque partie du tableau. On peut par exemple garder en tête ce pourquoi on a rédigé ce diagnostic (plan stratégique à long terme, recherche de partenaires, vente...) afin de classer les informations selon ses propres objectifs.

Si l'on réalise ce diagnostic dans le but de préparer l'analyse financière de l'entreprise, il n'est pas nécessaire de pousser trop loin ce diagnostic. Mais il faut garder à l'esprit qu'il sera toujours utile afin de prévoir par exemple l'évolution des ventes de la société, les acheteurs potentiels de l'entreprise, les mesures à prendre pour résoudre un problème d'endettement...

Si l'on prend l'exemple d'une entreprise qui maîtrise mal son processus de production, les stocks vont sans doute représenter un montant trop important dans le bilan de la société. Cela se verra dans l'analyse financière de la société mais c'est le diagnostic stratégique qui expliquera pourquoi on en est arrivé là (et éventuellement proposer des solutions d'amélioration).

Dans le cadre des analyses faites en banques d'affaires il s'agit souvent de trouver les partenaires des entreprises, les investisseurs potentiels...Ceux ci ne s'engageront pas que sur des chiffres, même s'ils sont très bons. Ils doivent avoir une bonne connaissance des perspectives de l'entreprise, de ses modes de fonctionnement et aussi de ses handicaps. Ces éléments peuvent parfois être pris en compte dans la valorisation des titres d'une entreprise, mais pas toujours. Dans ce cas le diagnostic stratégique apporte un éclairage nouveau et complémentaire aux chiffres.

SECTION II. L'ANALYSE FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ

Cette partie reprend les éléments importants à connaître afin de déterminer les principales informations nécessaires à l'analyse de la situation financière dans laquelle se trouve une société.

Les exemples et les termes employés ici renvoient au plan comptable général français de 1982 mais sont facilement adaptables au plan comptable tunisien.

§1. Les généralités

L'analyse financière peut se concentrer sur plusieurs domaines concernant l'entreprise. Son cycle de production par exemple (résultat d'exploitation, financement et rotation des stocks, gestion des achats,...), ses performances financières (résultat net et bénéfice, gestion de la trésorerie, dividendes...) mais également ses modes de financement... En fonction des besoins de l'analyste, il conviendra de cerner les points importants à étudier (parfois tous le sont !). Ainsi, tous les ratios qui sont définis par la suite ne sont pas significatifs pour toutes les entreprises: là encore il faut choisir les plus parlants.

Les principales étapes de l'analyse financière d'une société sont les suivantes:

- ✓ Etude des grandes tendances concernant la société (Chiffres d'affaires, résultats d'exploitation, financier et résultat net),
- ✓ Etude des postes de l'actif,
- ✓ Etude des postes du passif,
- ✓ Etude des ratios de synthèse,
- ✓ Etude de la trésorerie

Nous allons les aborder une à une.

A. Les chiffres clés de l'entreprise

Il s'agit ici de regrouper les résultats importants de l'entreprise en termes d'activité commerciale, de résultats financiers ou bien encore de dividendes distribués afin d'étudier leur évolution sur la période concernée. On pourra alors voir si l'entreprise gagne des parts de marché (hausse du CA), si elle dégage des bénéfices et si elle les redistribue à ces actionnaires (dividendes)... On pourra également étudier comment le capital social de la société évolue.

Il s'agit de déterminer les grandes tendances qui se dégagent de l'activité commerciale et de ses performances.

Pour apprécier l'efficacité dont la société fait preuve dans la conduite de son activité commerciale, on pourra calculer le ratio:

Résultat de l'exercice/Chiffre d'affaires HT

Ce ratio appelé ratio de marge nette traduit la performance globale de la société.

En termes de rentabilité, on s'intéressera au ratio:

Résultat de l'exercice/Capitaux propres

Appelé également "Return On Investment", ce ratio est **l'indicateur de la rentabilité financière** de l'entreprise.

Enfin, le ratio:

Résultat d'exploitation/Actif total

Ce ratio est un indicateur de la performance de l'entreprise **par rapport à l'actif mis en œuvre pour créer de la valeur.**

B. Les ratios de structure

Ces ratios ont pour objectif de déterminer la façon dont se décompose l'actif et le passif d'une société. Il s'agit notamment de voir quelle place occupent les immobilisations de la société dans son activité (postes de l'actif) ou bien comment la dette de l'entreprise est structurée (postes du passif). Rappelons que l'organisation d'un bilan est telle qu'elle présente les actifs et les passifs de la société des moins "liquides" au plus "liquides":

Schéma n°2 : Processus d'analyse financière

Liquidité	Actif	Passif
- ↓ +	Immobilisations corporelles, incorporelles...	Capital social
	Clients	Emprunts
	Autres actifs courants	Fournisseurs, autres passifs courants

Les postes de l'actif

Chaque rubrique de l'actif peut être l'objet d'une étude. On notera par exemple:

- **Immobilisations corporelles nettes/Actif total:** cela représente les poids des capitaux fixes dans le patrimoine de la société. Pour les industries lourdes par exemple, où l'intensité

capitalistique est forte (besoin d'infrastructures importantes), ce ratio sera élevé. En revanche pour des activités de services (informatique par exemple), ce ratio sera moins élevé.

- **Stocks et encours/Actif total:** ce ratio représente les contraintes techniques et économiques qui pèsent sur une société. Il est fonction par exemple du cycle de production du produit. Pour les entreprises de service il est moins élevé que dans l'industrie (parfois proche de 0). On peut également rapporter les stocks et encours au chiffre d'affaires de la société: une société réalisant 100 de CA et possédant 50 de stocks détient en stock l'équivalent de 6 mois de production, ce qui peut être beaucoup trop...
- **Clients et comptes rattachés/Actif total:** ce ratio représente les créances commerciales de l'entreprise. Si on a affaire à un ratio trop élevé, il faut s'interroger sur les délais de paiement accordés par l'entreprise à ses clients, sur la solvabilité de ses clients...
- On peut également s'intéresser au ratio **Disponibilités/Actif total**, qui représente "l'aisance" de trésorerie de la société (plus le ratio est faible et moins l'entreprise dispose de liquidités) ou bien au ratio **Immobilisations financières/Actif total** qui indique le poids des immobilisations financières dans l'actif de la société.

Les postes du passif

« L'étude de ces ratios permet d'analyser la structure de la dette de l'entreprise et les possibilités pour elle de financer son activité sous diverses formes.

Rappelons ici que la dette d'une entreprise est souvent dissociée dans le temps en dette à court terme (moins d'un an: fournisseurs, concours bancaires, règlements des organismes tels que la sécurité sociale...) et en dette à long terme (dettes à plus d'un an: les emprunts notamment)¹».

- **Capitaux permanents/Passif total:** ce ratio mesure la stabilité du financement de l'entreprise. Les capitaux permanents d'une société sont obtenus en additionnant les postes suivants: Capitaux propres
 - Réserves
 - Provisions
 - Dettes à plus d'un an et emprunts.

¹ R .BERZILE. Analyse financière, édition HRW, Montréal, 1989, 189 pages

- **Dettes à court terme/Passif total:** il permet de mesurer la part des dettes à court terme de l'entreprise dans l'ensemble de son passif. C'est un indicateur de la façon dont est structurée la dette de l'entreprise (répartition long terme/court terme).
- **Capitaux propres/Passif total:** Ce ratio indique l'autonomie de la société en matière de financement. Plus ce ratio est proche de 1 plus la société assume seule, grâce à ses fonds propres, le financement de son activité (ce qui peut être un handicap).
- **Dettes à long et moyen terme/Capitaux propres:** ce ratio, également appelé "leverage ratio" mesure la capacité d'endettement d'une société. Plus ce ratio tend vers 1, plus les risques de saturation sont importants et plus la société est dans une situation difficile.

Ce dernier ratio est très important car il apporte une bonne vision de l'endettement de la société. Dans certains cas la limite sera peut être atteinte, dans d'autre l'étude de ces ratios permettra de restructurer la dette afin d'améliorer les performances de la société.

C. Les ratios de synthèse

Il s'agit ici d'analyser de manière globale, en confrontant des éléments de l'actif et du passif de l'entreprise, la façon dont la société finance son activité et son autonomie en la matière.

Pour ce faire on utilisera notamment les ratios suivants:

- **Capitaux permanents/Actifs immobilisés nets:** cela met en lumière le mode de financement des emplois longs de la société. Si ce ratio est supérieur à 1, cela signifie que l'entreprise finance l'intégralité de ses investissements à l'aide de ressources stables. On peut aussi utiliser le **ratio Capitaux propres/Actifs immobilisés nets**.
- **Actifs circulant/Dettes à moins d'un an:** à l'aide de ce ratio, on rapproche les liquidités potentielles de l'entreprise et les exigibilités potentielles. Cela permet de connaître les conditions d'équilibre financier à court terme.
- **Disponibilités/Dettes à moins d'un an:** c'est le ratio de trésorerie immédiate de l'entreprise. Il mesure la part des dettes à court terme qui pourraient être instantanément remboursée par prélèvement sur l'encaisse déjà disponible.

On retiendra donc que ces ratios permettent de savoir si, par exemple, les actifs liquides de la société permettent de faire face aux dettes à court terme et si l'entreprise finance de manière autonome, à l'aide de ses fonds propres, ses emplois longs.

§2. Analyse financière: fonds de roulement, trésorerie, besoin en fonds de roulement, CAF et EBE

Il s'agit à présent d'étudier quelques éléments importants caractéristiques de l'activité de l'entreprise et de la valeur qu'elle crée. Nous allons d'abord voir ce qu'est le fonds de roulement et la relation qui existe entre fonds de roulement, trésorerie et besoin en fonds de roulement. Puis nous examinerons à quoi correspondent la capacité d'autofinancement d'une société (CAF) et son « Excédent Brut d'Exploitation (EBE), qui sert dans les méthodes de valorisation des sociétés¹ ».

A. Fonds de roulement: définition

Le fonds de roulement correspond au montant des disponibilités nécessaires pour assurer la continuité des paiements courants auxquels l'entreprise doit faire face.

Le fonds de roulement "brut" ou "total" correspond à l'actif circulant.

Cependant, on corrige généralement ce fonds de roulement "brut" pour obtenir le fonds de roulement "net" qui représente l'excédent des actifs circulant sur les dettes à court terme.

Fonds de roulement net (FRN) = Actif circulant – Dettes à court terme

On peut représenter le FRN à l'aide d'un schéma de bilan simplifié. On est alors confronté à 3 cas possibles:

Schéma n°3 : Analyse de FRN

Cas 1: FRN=0	Cas 2: FRN>0	Cas 3: FRN<0														
<table border="1"> <tr> <td>Actif Immobilisé</td> <td>Capitaux Permanents</td> </tr> <tr> <td>Actif Circulant</td> <td>Dettes à Court terme</td> </tr> </table>	Actif Immobilisé	Capitaux Permanents	Actif Circulant	Dettes à Court terme	<table border="1"> <tr> <td>Actif Immobilisé</td> <td>Capitaux Permanents</td> <td rowspan="2">} FRN</td> </tr> <tr> <td>Actif Circulant</td> <td>Dettes à Court terme</td> </tr> </table>	Actif Immobilisé	Capitaux Permanents	} FRN	Actif Circulant	Dettes à Court terme	<table border="1"> <tr> <td>Actif Immobilisé</td> <td>Capitaux Permanents</td> <td rowspan="2">} FRN</td> </tr> <tr> <td>Actif Circulant</td> <td>Dettes à Court terme</td> </tr> </table>	Actif Immobilisé	Capitaux Permanents	} FRN	Actif Circulant	Dettes à Court terme
Actif Immobilisé	Capitaux Permanents															
Actif Circulant	Dettes à Court terme															
Actif Immobilisé	Capitaux Permanents	} FRN														
Actif Circulant	Dettes à Court terme															
Actif Immobilisé	Capitaux Permanents	} FRN														
Actif Circulant	Dettes à Court terme															

¹ Heriniaina ANDRIANIRINASOA, Cours de gestion financière, Université de Toamasina, 2^{ème} année Gestion, Année 2006-2007

Ces schémas indiquent que l'on peut calculer le FRN de deux manières:

$FRN = \text{Actif circulant} - \text{Dettes à court terme}$

$= \text{Capitaux permanents} - \text{Actif Immobilisé}$

Enfin, si l'on déduit les dettes à long et moyen terme du FRN, on obtient le fonds de roulement propre de la société, qui est un indicateur de son autonomie en termes de financement de ses investissements physiques, immatériels et financiers.

Fonds de roulement propre = FRN – Dettes à long et moyen terme¹

B. Relation entre fonds de roulement, besoin en fonds de roulement et trésorerie

On a vu que le fonds de roulement correspondait au montant des disponibilités nécessaires pour assurer la continuité des paiements courants auxquels l'entreprise doit faire face.

Le besoin en fonds de roulement (BFR) représente le besoin de financement induit par le cycle d'exploitation de l'entreprise.

En règle générale toute exploitation nécessite des emplois cycliques (c'est à dire auxquels l'entreprise ne peut échapper: stocks, crédits clients...) et des ressources cycliques (crédit des fournisseurs par exemple).

Le BFR correspond à la différence entre ces emplois et ces ressources:

BFR = Emplois cycliques - Ressources cycliques

Cette approche différente, fondée sur la mise en relief de l'activité de l'entreprise nous permet de représenter le bilan de la manière suivante:

Schéma n° 4 : Esquisse du bilan

Actif	Passif
Actif Immobilisé	Capitaux permanents
Emplois cycliques	Ressources cycliques
Emplois de trésorerie	Ressources de trésorerie

¹ Mohajy ANDRIANTIANA, Cours de gestion finance des entreprises, Université de Toamasina, 3^{ème} année Gestion, Année 2007-2008

Cette représentation du bilan va nous permettre de mettre en évidence la relation entre trésorerie, FR et BFR:

On sait que Passif – Actif = 0 donc $CP+RC+RT - AI - EC - ET = 0$

et $CP - AI - (EC - RC) - (ET-RT) = 0$

On reconnaît les formules vues précédemment: $CP - AI = FR$, $EC - RC = BFR$.

En outre $ET - RT = \text{Trésorerie}$

On a donc la relation:

Trésorerie= Fonds de Roulement – Besoin en fonds de Roulement¹

Cette relation importante permet de dégager les conditions dans lesquelles se réalise l'articulation entre les cycles financiers (T, BFR et FR) résultant de l'activité de l'entreprise.

Cette relation permettra d'étudier comment varient les 3 grandeurs concernées et la façon dont l'entreprise gère son exploitation.

C. Les outils pour la valorisation des sociétés

L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) et la capacité d'autofinancement (CAF) interviennent souvent dans les méthodes utilisées pour valoriser une société (comme la méthode des cash flows actualisés par exemple). Leur mode de calcul est donc important à connaître.

- **L'EBE:** il correspond au résultat économique brut lié à l'activité opérationnelle de l'entreprise. C'est donc la différence entre des produits d'exploitation pouvant donner lieu à encaissement et des charges d'exploitation pouvant donner lieu à des décaissements.

On a donc: Produits d'exploitation:

Ventes

+ Subventions d'exploitation

– Charges d'exploitation:

Coût d'achat des marchandises vendues

+ Consommation en provenance de tiers

+ Impôts et taxes

+ Charges de personnel

¹ Mohajy ANDRIANTIANA, Cours de gestion finance des entreprises, Université de Toamasina, 3^{ème} année Gestion, Année 2007-2008

= Excédent Brut d'Exploitation (ou insuffisance brute d'exploitation)

L'EBE est un indicateur de l'activité et de l'efficacité de l'entreprise puisque son calcul se fonde sur des éléments concernant l'exploitation et elle seule. C'est en outre un indicateur monétaire car il correspond à un surplus monétaire potentiel pour l'entreprise.

A l'aide de l'EBE on peut par la suite déterminer les cash flows de la société étudiée, dans le passé comme dans le futur dans le cas de comptes prévisionnels. Une fois actualisés, ces cash flows permettent d'obtenir la valorisation de la société.

- « **La CAF:** c'est également un indicateur monétaire relatif aux résultats de l'exercice. Mais à la différence de l'EBE qui est uniquement défini par rapport à l'activité d'exploitation, la CAF a un caractère global et tient compte des résultats induits par tous les aspects de l'activité ¹».

Son mode de calcul est le suivant:

Résultat net

- Plus values sur cession d'immobilisation
 - + Moins values sur cession d'immobilisation
 - Quote part des subventions d'investissements virée au résultat de l'exercice
 - + Dotations aux amortissements et provisions
 - Reprises sur provisions
- = **Capacité d'autofinancement**

En résumé, Mandravarotra est une plante médicinale qui pousse dans la région de Nord Ouest de Madagascar. Elle est connue sous l'appellation *Cinnamosma Fragrans*. L'ASC est une des sociétés qui fabrique l'huile essentielle à partir des plantes médicinales. Après deux années d'existence, il est temps de connaître sa situation financière. En théorie, les outils utilisés pour faire une analyse financière, ce sont les états financiers produits par la société elle-même. Ce qui nous permet d'ailleurs de passer à la deuxième partie de notre devoir.

¹ **BERZILE.R.**, Analyse financière, édition HRW, Montréal, 1989, 189 pages



PARTIE II :
**ANALYSES FINANCIÈRES DE L'EXISTANT ET PROPOSITIONS
D'AMÉLIORATION**

Cette dernière partie sera consacrée à l'étude de la situation existante, en possession de l'Antsanitia Soins& Cosmétiques Sarl.

CHAPITRE I. LES ÉLÉMENTS DE TRAITEMENT DES INFORMATIONS

Ce chapitre portant comme titre les éléments de traitements des informations nous renseigne en premier sur les principes de traitement comptable. En deuxième, sur la présentation proprement dite des états financiers de la **Sarl ASC**.

SECTION I. PRINCIPES DE TRAITEMENT COMPTABLE

La comptabilité de la société est tenue sous le progiciel CIEL COMPTA, suivant le Plan Comptable Général Malgache 2005 (PCG 2005).

L'enregistrement comptable doit être fait quotidiennement par les responsables directs : le comptable et la caissière.

- Le livre manuel qui doit être rempli après chaque transaction approuvée par le 1^{er} Responsable.
- Le fichier informatisé où la saisie se fait avant la fin de chaque journée.

L'enregistrement doit être effectué suivant chaque nature des dépenses et de recette. Les pièces complètes et certifiées par le responsable (gérant directeur) justifiant chaque écriture doivent obligatoirement être jointes et agrafées (facture, note de débit, autres pièces justificatives...).

§1. Principe de comptabilisation

A. Comptabilisation des charges

a. Achats des biens et services

Débit	Crédit
<p style="text-align: center;">Classe 6 :</p> <p>602 : Approvisionnement (bloc notes, encre pour imprimante, stylos, scotch, agrafeuse,..)</p> <p>604 : Fournitures (photocopie, impression à l'extérieur)</p> <p>605 : Autres fournitures (produits de traitement des plantes, charges de reboisement,)</p> <p>606 : Fournitures non stockée (facture JIRAMA, carburant,)</p> <p>613 : frais de location loyer où elle abrite</p> <p>615 : Entretien et réparation</p> <p>625 : Déplacement</p> <p>626 : Communication</p> <p>631 : Impôts forestières</p> <p>641 et 645 : Charges du personnel</p>	<p>Toutes les dépenses au comptant, on utilise le compte 5315 « caisse ».</p> <p>Pour les achats à crédit on utilise le compte tiers 40 « fournisseurs ».</p> <p>A l'échéance, ce compte sera débité pour le crédit soit de compte 53 « caisse » soit du compte 512 « banque »</p> <p>Pour les autres, le compte crédité est 512 « banque », pour les achats aux comptes.</p>

Source : Sarl ASC, Août 2010

b. Comptabilisation des impôts et taxes

Pour les impôts et taxes, il utilise directement l'écriture comptable suivant :

Débit	Crédit
<p>631 : Impôts forestiers</p> <p>635 : Autres impôts</p> <p>691 : Impôts sur les revenus</p>	<p>Pour les montants ≤50 000, on utilise le paiement par caisse (compte 5315).</p> <p>Pour les montants >50 000 Ar, on utilise le paiement par chèque ou virement bancaire, compte « 512 »</p>

Source : Sarl ASC, Août 2010

c. Comptabilisation des charges du personnel

Pour les charges du personnel, les écritures suivantes sont passées :

Débit	Crédit
Avance sur salaire : 42510	53 compte « caisse »
<p style="text-align: center;">Pour la constatation des charges du personnel :</p> <p>64105-rémunération brut</p>	<p>421500 : personnel net à payé</p> <p>431100 : CNaPS employé (1% de Sal brut)</p> <p>431500 : OSIEM employé (1,5% de Sal brut)</p> <p>442200 : IRSA</p>
<p style="text-align: center;">Charges patronales liées aux employés</p> <p>645110 : CNaPS patronales</p> <p>645150 : OSIEM patronales</p>	<p>512, compte « banque » payé au moment de la déclaration trimestrielle.</p>
<p style="text-align: center;">Au moment de paiement des employés :</p> <p>421500 : personnel net à payé</p> <p>431100 : CNaPS employé</p> <p>431500 : OSIEM employé</p> <p>442200 : IRSA</p>	<p>Payé en espèce pour ouvriers. (compte 5315)</p> <p>Pour les autres, payés par chèque bancaire. (compte 512)</p> <p>Payé par chèque bancaire (compte 512) au moment de la déclaration trimestrielle.</p> <p>Payé par caisse pour le montant ≤50 000 Ariary.</p> <p>Payé par virement ou chèque (compte 512) de banque pour le montant >50 000 Ariary.</p>

Source : Sarl ASC, Août 2010

d. Comptabilisation des charges du personnel

Pour les autres dépenses, les écritures suivantes sont aussi à passer :

Débit	Crédit
Dotation à l'amortissement	
<p>681500. DA des autres immobilisations corporelles</p>	<p>281850 : Amortissement des autres immobilisations corporelles</p>

Source : Sarl ASC, Août 2010

B. Comptabilisation des produits

Le processus de traitement comptable des produits se traduit comme suit :

Débit	Crédit
<p>Les produits de la société ASC sont comptabilisés sous deux formes :</p> <p>▶ Vente des plantes médicinales locales : compte utilisé est le 707125</p> <p>▶ Vente des plantes médicinales à l'exportation : compte utilisé est le 707500</p> <p>▶ Vente à l'exportation des huiles essentielles certifiées Bio et des produits dérivés du <i>Cinnamosma Fragrans</i> : on utilise le compte 701500</p> <p>▶ Vente locale des huiles essentielles certifiées Bio et des produits dérivés du <i>Cinnamosma Fragrans</i> : on utilise le compte 701125</p>	<p>53150 ou 512</p> <p>Compte 512. Pièce comptable exigée est le contrat d'export, avis de rapatriement de devis de l'ASC</p> <p>Compte 512. Pièce comptable exigée est le contrat d'export, avis de rapatriement de devis de l'ASC</p> <p>53150 ou 512</p>

Source : Sarl ASC, Août 2010

Code d'utilisation

Le code utilisé par l'ASC pour comptabiliser ces opérations de vente se différencie comme suit : **125 : Code vente locale**

500 : Code vente export

§2. Rapprochement

L'ASC est exposée à trois types de vérification à savoir :

Vérification manuelle

Vérification physique

Vérification par flux monétaire

A. Vérification manuelle

La vérification manuelle est une façon de procéder faite par l'ASC. Cette méthode aide le comptable à faire sa comptabilisation.

A chaque fin de la journée, le comptable et la caissière fait le rapprochement manuel des sommes encaissées et décaissées durant la journée. La caissière dispose d'un cahier

de recette et de dépense. Ce cahier doit refléter la réalité des sommes reçues et décaissées pendant une journée. La différence fera l'objet d'un versement et le reste est considéré comme solde reportable le jour suivant. En matière de compte, l'ASC est stricte quant aux différences entre les sommes dans la caisse et les écritures. La caissière est tenue de rembourser par déduction de salaire du en cours si jamais les chiffres ne coïncident pas.

B. Vérification physique

La vérification physique s'agit de décompte des produits entrant et sortant pendant une semaine. Cette vérification est nécessaire pour mettre à jour la situation des stocks des produits.

Elle est aussi une méthode très utile pour les sociétés exportatrices d'huiles essentielles certifiées Bio et des produits dérivés du *Cinnamosma Fragrans* car ces sociétés produisent leurs propres produits finis par l'intermédiaire des transformations qui y sont faites. Or les transformations dépendent de l'existence des plantes médicinales, d'où la seconde importance de la vérification physique.

C. Vérification par flux monétaire

L'ASC est une société qui dispose de deux comptes bancaires ouverts à son nom. La première est une banque libellée en Ariary et la seconde une banque libellée en devise. Dans la présentation de l'état financier, ces deux comptes sont compensés les uns par rapport aux autres. Ainsi, pour bien suivre les deux comptes et les opérations qui s'y font, il faut bien suivre tous les mouvements au sein de ce compte.

La société ASC a pris l'initiative d'effectuer un rapprochement bancaire sur les deux comptes banques tenus par sociétés par rapport aux grands livres banques tenus manuellement et par biais informatique.

La plupart de temps, il y a toujours des opérations qui sont en suspens.

Par exemple :

Facture déjà comptabilisée par la société mais le client fournisseur n'a pas encore présenté le chèque à sa possession à la banque au 31/12/2009. Il s'agit par exemple d'un achat fait par l'ASC à un fournisseur local à crédit et a pour échéance le 29/12/09.

ou

Déjà comptabilisé par la banque mais non encore comptabilisé au sein de la société. Ce dernier exemple est un plus courant car les agios et charges financières du dernier trimestre ne seront pas encore vus par la société. Il faut attendre le mois de janvier pour les voir.

SECTION II. ÉTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ

Les états financiers sont une représentation financière structurée de la situation financière et des transactions conduites par une entité. L'objectif des états financiers à usage général est de fournir des informations sur la situation financière, la performance et les flux de trésorerie de l'entité qui soient utiles à un large éventail d'utilisateurs.

Pour toutes entités autres que les micros et petites entreprises, les états financiers comprennent :

- ✓ Un bilan
- ✓ Un compte de résultat
- ✓ Un tableau de variation des capitaux propres
- ✓ Un tableau de flux de trésorerie

De plus le PCG 2005 a inséré une colonne intitulée 'Note' sur chaque état financier et qui permet d'indiquer face à chaque rubrique le renvoi aux notes explicatives figurant éventuellement dans l'annexe.

§1. Bilan

Le bilan est défini comme étant un état récapitulatif des actifs, des passifs et des capitaux propres de l'entité à la date de clôture des comptes. Le classement des éléments dans chaque subdivision du bilan devrait répondre aux définitions respectives d'un actif, d'un passif et de capitaux propres, présentées dans la partie cadre conceptuel¹.

▶ L'actif est composé des éléments suivants

Actifs courants

Les principales caractéristiques de ces éléments d'actif sont :

✓ Actif que l'entité entend réaliser, vendre ou consommer dans le cadre de son cycle d'exploitation normale, généralement assimilé à un exercice ;

✓ Actif détenu essentiellement à des fins de transactions ou pour une durée courte ou réalisé dans les 12 mois suivant la date de clôture de l'exercice ;

¹ PCG 2005

Trésorerie sans restriction.

Actifs non courants

¹ PCG 2005

Les principales caractéristiques de ces éléments d'actif sont :

- ✓ Actifs destinés à être utilisés d'une manière continue pour les besoins des activités de l'entité, telles les immobilisations corporelles ou incorporelles ;
- ✓ ou qui sont détenus à des fins de placement à long terme ;
- ✓ ou que l'entité n'a pas l'intention ou n'a pas la possibilité de réaliser dans les douze mois suivant la date de clôture de son exercice

Passifs courants

Les principales caractéristiques de ces éléments de passifs sont :

- ✓ Passif éteint dans l'exploitation normale de l'entreprise ;
- ✓ Dettes réglées dans les 12 mois après la date de clôture de l'exercice

Passifs non courants

Les principales caractéristiques de ces éléments de passifs sont :

- ✓ Tout élément de passif qui ne constitue pas un passif courant
- ✓ Les passifs à long terme portant intérêts même si leur règlement doit intervenir dans les douze mois suivant la date de clôture de l'exercice si les conditions suivantes sont remplies **simultanément** :

- Si l'échéance d'origine était fixée à plus de 12 mois ;
- Si l'entreprise a l'intention de refinancer l'obligation sur le long terme ;
- Et que l'intention est confirmée par un accord de refinancement ou de rééchelonnement de paiements avant la date de clôture.

Les informations minimales présentées de façon distincte au bilan sont les suivantes :

- les immobilisations incorporelles,
- les immobilisations corporelles,
- les actifs financiers immobilisés,
- les actifs d'impôt,
- les stocks,
- les clients et comptes rattachés,
- les autres créances et actifs assimilés (charges constatées d'avance),

- la trésorerie et équivalents de trésorerie.
- ***Au passif et aux capitaux propres :***
 - les capitaux propres avant distributions décidées ou proposées après la date de clôture, en distinguant le capital émis (dans le cas de sociétés), les réserves, le résultat net de l'exercice, les intérêts minoritaires (comptes consolidés) et les autres éléments,
 - les subventions d'investissement reçues, pour la partie non amortie,
 - les passifs d'impôt,
 - les provisions pour charges et passifs assimilés (produits constatés d'avance),
 - les passifs non courants portant intérêt (découverts bancaires et assimilés),
 - les fournisseurs et autres créditeurs,
 - d'autres informations doivent figurer dans l'annexe:
 - description de la nature et de l'objet de chacune des réserves ;
 - part à plus d'un an des créances et des dettes ;
 - montants à payer et à recevoir :
 - de la maison mère (ou société consolidante),
 - des sociétés contrôlées,
 - des entités associées au groupe,
 - des autres parties liées (actionnaires, dirigeants...) ;

Tableau n°1 : Bilan Actif de Sarl ASC 2008 et 2009

ACTIFS		31/12/2009			31/12/2008
	Note	Brut	amort/prov	Net	Net
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>					
Ecart d'acquisition (good Will)			-	-	-
Immobilisations incorporelles					
		550 000,00	110 000,00	440 000,00	495 000,00
Immobilisations corporelles					
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		550 000,00	110 000,00	440 000,00	495 000,00
Immobilisations en cours					
		550 000,00	110 000,00	440 000,00	495 000,00
TOTAL ACTIFS NON COURANTS					
<u>ACTIFS COURANTS</u>					
Stocks et en cours		10 503 000,00	-	10 503 000,00	4 700 000,00
Produits finis		10 503 000,00		10 503 000,00	4 700 000,00
Créances et emplois assimilés		31 008 915,00	-	31 008 915,00	24 163 915,00
Clients et autres débiteurs		7 820 000,00		7 820 000,00	4 350 000,00
Impôts				-	
Autres créances et actifs assimilés		23 188 915,00		23 188 915,00	19 813 915,00
Charges constatées d'avance					
Trésorerie et équivalents de trésorerie		12 904 389,47	-	12 904 389,47	2 795 618,77
Placement et autres équivalents de trésorerie		12 655 429,47		12 655 429,47	1 808 911,77
Caisse		248 960,00		248 960,00	986 707,00
		54 416 304,47	-	54 416 304,47	31 659 533,77
TOTAL ACTIFS COURANTS					
TOTAL DES ACTIFS		54 966 304,47	110 000,00	54 856 304,47	32 154 533,77

Source : Sarl ASC, Août 2010

Tableau n°II : Bilan passifs et capitaux propres de la Sarl 2008 et 2009

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	31/12/2009	31/12/2008
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital		10 000 000,00	10 000 000,00
Report à nouveau		1 725 145,14	
Résultat net		7 662 710,71	1 725 145,14
TOTAL I		19 387 855,85	11 725 145,14
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes financières			
TOTAL II		-	-
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés		5 400 300,00	3 163 960,00
Autres dettes		30 068 148,62	17 265 428,63
TOTAL III		35 468 448,62	20 429 388,63
TOTAL DES PASSIFS		54 856 304,47	32 154 533,77

Source : Sarl ASC, Août 2010

De ces deux tableaux nous constatons que l'actif est dominé par les valeurs d'exploitation. Ceci est bon pour une entreprise qui pratique le stockage et la distribution des produits. Cette entreprise garde également des disponibles nécessaires.

Quant au passif, il est constitué en grande partie par les dettes à court terme qui représentent plus de la moitié de toutes les ressources de cette entreprise ce qui est normal pour une entreprise commerciale pratiquant le stockage et la distribution des huiles essentiels et des plantes médicinales. Il est aussi à remarquer que durant toute la durée de notre étude l'ASC Sarl, n'a pas contacté les dettes à long et à moyen terme, ce la signifie que les capitaux permanents de l'ASC Sarl sont constitués uniquement par des fonds propres ce qui est appréciable. Toutefois le total du bilan a connu aussi des variations de 2008 à 2009, il était de 32 154 533,77 Ar à 54 856 304,47 Ar.

§2. Compte de résultat

Le compte de résultat est un état récapitulatif des charges et des produits réalisés par l'entité au cours de la période considérée. Par différence des produits et des charges, il fait apparaître le résultat net de la période.

Le compte de résultat distingue la présentation des activités ordinaires des activités extra ordinaires par l'association directe entre les coûts encourus et l'obtention d'éléments spécifiques de produits.

Les **éléments extraordinaires** sont des produits ou des charges résultant d'événements ou de transactions clairement distinctes des activités ordinaires de l'entreprise, et dont on ne s'attend pas à ce qu'elles se reproduisent de manière fréquente ou régulière. Ces éléments résultent de circonstances exceptionnelles et correspondent à des cas de force majeure comme par exemple une expropriation ou une catastrophe naturelle imprévisibles. La nature et le montant de chaque élément extraordinaire sont indiqués séparément dans les états financiers.

A. Les charges

Les charges sont des diminutions d'avantages économiques au cours de la période sous forme de consommations, de sorties, de diminutions d'actifs ou de survenance de passifs. Elles ont pour effet de diminuer les capitaux propres autrement que par des distributions aux participants aux capitaux propres.

B. Les produits

Les produits sont des accroissements d'avantages économiques au cours de l'exercice sous forme d'entrées ou d'accroissements d'actifs ou de diminutions de passifs. Ils ont pour effet d'augmenter les capitaux propres autrement que par des augmentations provenant des apports des participants aux capitaux propres.

▶ Le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond aux ventes de marchandises et production vendue de biens et services évalués sur la base du prix de vente hors taxes récupérables et réalisées par l'entité avec les tiers à l'occasion de son activité normale et courante.

▶ Le résultat net de l'exercice

Le résultat net de l'exercice est égal à la différence entre le total des produits et le total des charges de cet exercice. Il doit pouvoir être rapproché de la variation des capitaux

propres entre le début et la fin de l'exercice, hors opérations affectant directement le montant des capitaux propres sans constituer des charges ou des produits.

Tableau n°III : Compte de résultat de la Sarl 2008 et 2009

LIBELLES	Note	31/12/2009	31/12/2008
Chiffre d'affaires		36 677 397,48	29 971 222,00
Production stockée		10 503 000,00	
Production immobilisée			
I – Production de l'exercice		47 180 397,48	29 971 222,00
Achats consommés		12 333 350,00	4 548 270,00
Services extérieurs et autres consommations		7 955 889,77	14 887 613,00
II - Consommation de l'exercice		20 289 239,77	19 435 883,00
III VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I - II)		26 891 157,71	10 535 339,00
Charges de personnel (A)		9 738 881,00	7 739 861,00
Impôts, taxes et versements assimilés		6 687 100,00	500 000,00
IV- EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		10 465 176,71	2 295 478,00
Autres produits opérationnels		100 522,00	17,14
Autres charges opérationnelles		559 258,00	150,00
Dotations aux amortissements		55 000,00	55 000,00
Reprise sur provisions et pertes de valeurs			
V- RESULTAT OPERATIONNEL		9 951 440,71	2 240 345,14
Produits financiers			
Charges financières		-	-
VI- RESULTAT FINANCIER		-	-
VII- RESULTAT AVANT IMPOTS (V + VI)		9 951 440,71	2 240 345,14
IMPOTS SUR LES REVENUS (*)		2 288 730,00	515 200,00
RESULTAT NET		7 662 710,71	1 725 145,14

Source : Sarl ASC, Août 2010

Le résultat a connu un accroissement sensible entre 2008 et 2009 où il est passé de 1 725 145,14 Ariary à 7 662 710,71 Ariary. Cet accroissement a été dû à l'augmentation du

chiffre d'affaires.

Les détails des charges sont récapitulés comme suit :

Tableau n°IV: Détails des charges de la Sarl 2008 et 2009

		2009	2008
Compte	ACHATS ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	12 333 350,00	4 548 270,00
601	Achats des MP	10 514 130,00	2 466 270,00
602	Achats matières consommables	876 920,00	1 388 000,00
605	Achats petits outillages et petits mobiliers	279 600,00	
606	Achats matières et fournitures non stockées	662 700,00	694 000,00
	CHARGES EXTERNES	7 955 889,77	14 887 613,00
613	Location	3 373 492,00	4 609 492,00
615	Entretien et réparation	908 000,00	505 000,00
616	Primes d'assurance	2 584 914,00	2 641 791,30
617	Etudes et recherche	19 000,00	
618	Documentation	109 440,00	
621	Personnel extérieur à l'entreprise	630 456,00	805 000,00
622	Honoraires et commissions		240 000,00
626	Postes et télécommunication	5 000,00	15 480,00
627	Services bancaires	325 587,77	426 389,70
628	Autres charges extérieures		5 644 460,00
	IMPOTS ET TAXES	6 687 100,00	500 000,00
638	Autres impôts et taxes	6 687 100,00	500 000,00
	CHARGES DE PERSONNEL	9 738 881,00	7 739 861,00
641	Rémunération du personnel	8 273 342,00	6 537 150,00
645	Charges sociales patronales	1 249 339,00	1 162 711,00
648	Autres charges du personnel	216 200,00	40 000,00
	AUTRES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES	559 258,00	150,00
656	Amende et pénalités, dons et libéralités	200 000,00	
657	Charges exceptionnelles de gestion courante	359 258,00	150,00
	CHARGES FINANCIERES		
681500	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	55 000,00	55 000,00

Source : Sarl ASC, Août 2010

Les détails des charges ci-dessus nous permettent de conclure que plus de 70% des charges sont représentées par les approvisionnements, services extérieurs et charges du personnel.

Les détails des produits sont récapitulés comme suit :

Tableau n°V: Détails des produits de la Sarl 2008 et 2009

	Détails des produits	2009	2008
Compte	VENTES PRESTATIONS DE SERVICES, TRAVAUX	36 677 397,48	29 971 222,00
701	Ventes de produits finis	33 717 397,48	29 731 222,00
706	Prestations de services	2 960 000,00	240 000,00
	PRODUCTIONS STOCKEES		
713	Variation de stock et en cours	10 503 000,00	-
	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION		
758	Produits divers gestion courante	100 522,00	17,14
	Total	47 280 919,48	29 971 239,14

Source : Sarl ASC, Août 2010

§3. Tableau des Flux de Trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie a pour but d'apporter aux utilisateurs des états financiers une base d'évaluation de la capacité de l'entité à générer de la trésorerie ainsi que des informations sur l'utilisation de ces flux de trésorerie¹.

Un tableau des flux de trésorerie présente les entrées et les sorties de trésorerie et d'équivalents de trésorerie intervenus pendant l'exercice selon leur origine :

- flux générés par les activités opérationnelles (activités qui génèrent des produits et toutes activités qui ne sont pas des activités d'investissement et de financement)
- flux générés par les activités d'investissement (acquisitions et sorties d'actifs à long terme et placement qui ne sont pas inclus dans la trésorerie) ;
- flux générés par les activités de financement (activités qui résultent des changements dans l'importance et la composition des capitaux propres et des emprunts) ;
- flux de trésorerie provenant des intérêts et des dividendes, présentés séparément et classés de façon permanente d'un exercice à l'autre dans les activités opérationnelles d'investissement ou de financement.

¹ Georges DEPALLENS, Gestion Financière de l'entreprise, 6^{ème} 2dition, édition Sirey, Paris 1976, Page 601

Tableau n°VI: Flux de trésorerie de la Sarl ASC 2008 et 2009

RUBRIQUE	Note	31/12/2009	31/12/2008
<u>FT liés à l'activité</u>			
Résultat net de l'exercice		7 662 710,71	1 725 145,14
Ajustements pour:			
Amortissement et provision		55 000,00	55 000,00
Variation de stock et en cours		10 503 000,00	- 4 700 000,00
Variation de client et autres créances		- 23 151 000,00	- 24 361 059,00
Variation des fournisseurs et autres		15 039 059,99	20 429 388,63
FT générés par l'activité (A)		10 108 770,70	- 6 851 525,23
<u>FT liés aux opérés d'investissement</u>			
Décassement sur immobilisation			- 550 000,00
FT liés aux opérations d'investissement (B)		-	- 550 000,00
<u>FT liés à l'opération de financement</u>			
Fonds propres		-	10 000 000,00
Emission d'emprunt		-	-
Remboursement d'emprunt		-	-
FT liés aux opérations de financement (C)		-	10 000 000,00
<u>Variation de trésorerie de la période (A+B+C)</u>		10 108 770,70	2 598 474,77
Trésorerie d'ouverture		2 795 618,77	197 144,00
Trésorerie de clôture		12 904 389,47	2 795 618,77
Variation de trésorerie		10 108 770,70	2 598 474,77

Source : Sarl ASC, Août 2010

§4. Tableau de variations des capitaux propres

Le tableau des variations des capitaux propres procède à une analyse des mouvements ayant affecté chacune des rubriques constituant les capitaux propres de l'entité au cours de l'exercice.

Les informations minimales devant être présentées dans ce tableau concernent les mouvements liés:

- ✓ Au résultat net de l'exercice ;
- ✓ Aux changements de méthodes comptables et aux corrections d'erreurs fondamentales dont l'impact a été directement enregistré en capitaux propres ;
- ✓ Aux autres produits et charges enregistrés directement dans les capitaux propres ;
- ✓ Aux opérations en capital (augmentation, diminution, remboursement...) ;
- ✓ Aux distributions de résultat et affectations décidées au cours de l'exercice.

Tableau n°VII: Variations des capitaux propres de la Sarl ASC 2008 et 2009

Rubrique	Note	Capital social	Primes & Réserves	Ecart d'évaluation	Résultat & Report à nouveau	Total
Solde au 01 Janvier 2008		10 000 000,00	0	0	0,00	10 000 000,00
Changement de méthode comptable					0	-
Correction d'erreurs						-
Autres produits et charges						-
Affectation du résultat 2007						-
Opération en capital						-
Résultat net au 31 décembre 2008					1 725 145,14	1 725 145,14
Solde au 31 décembre 2008		10 000 000,00	0,00	0,00	1 725 145,14	11 725 145,14
Changement de méthode comptable						-
Correction d'erreurs					0	-
Autres produits et charges						-
Affectation du résultat 2008					0	-
Opération en capital						-
Résultat net au 31 décembre 2009					7 662 710,71	7 662 710,71
Solde au 31 décembre 2009		10 000 000,00	0	0	9 387 855,85	19 387 855,85

Source : Sarl ASC, Août 2010

Nous venons de terminer le premier chapitre de cette deuxième partie, maintenant nous allons voir le chapitre suivant intitulé : « Analyse de la situation de la Sarl ASC

CHAPITRE II. ANALYSE DE LA SITUATION DE LA SARL ASC

SECTION I. ANALYSE DE BILAN

§1. Place de l'analyse financière dans l'ASC

L'analyse financière occupe une place non négligeable au sein de l'ASC, étant donné qu'elle joue un rôle important dans la préparation, le suivi, le contrôle, ainsi que l'exécution de certaines décisions de sa gestion¹». Pour prendre certaines décisions, l'ASC a recours à des données de la comptabilité générale et à des outils d'analyse qui aident à détecter certains problèmes de gestion et de servir d'outils prévisionnels pouvant orienter ses décisions. Les données fournies par l'analyse financière interviennent dans le processus d'élaboration des décisions de gestion. C'est le cas notamment de l'établissement des tableaux de bord qui comportent un certain nombre des ratios financiers permettant de faire le rapprochement entre les réalisations et les objectifs prédéterminés par l'entreprise.

A l'ASC, le suivi d'exécution budgétaire se fait par le logiciel de gestion qui permet de constater à tout instant l'exécution des budgets alloués à chaque rubrique. Les informations fournies par cet outil permettent de bien suivre et contrôler la gestion, à partir de cette même information, l'ASC gère les écarts budgétaires et procède à la révision budgétaire en cas de besoin.

L'analyse financière joue également un double rôle dans le processus de communication interne et externe au sein de l'ASC. En effet, elle constitue d'une part, une source d'indications élaborées à partir de données économiques et comptables établies par l'entreprise, et d'autre part, elle facilite l'information et son intériorisation aux divers destinataires.

Etant donné que l'information financière, met en évidence les problèmes et où les succès lesquels font face les organisations, l'ASC fait la diffusion de son information financière significative à ses salariés, ceci revient à l'initiative de la Direction générale et cela dans le cadre de la motivation et d'initier aux salariés et leur permettre de participer à la réalisation des objectifs fixés par l'ASC en général et leurs objectifs individuels en particulier.

A cela s'ajoute dans ce même cadre, une prime annuelle accordée aux agents de l'ASC, après évaluation de l'atteinte des objectifs.

¹ Georges DEPALLENS, Gestion financière de l'entreprise, 5^{ème} éd. Paris, 1974, page 158

Or même si l'analyse financière apparaît comme un instrument indispensable dans la prise des décisions à l'ASC, elle n'est pas exploitée en totalité, par ailleurs, la centrale se sert des données globales fournies par la comptabilité générale et d'outils permettant de prendre uniquement des décisions de courte période, alors que ces décisions à court terme ne permettent pas de résoudre des problèmes de gestion à temps et d'orienter les décisions stratégiques (Décisions à long terme).

§2. Bilans en grandes masses et en pourcentage

Ces bilans condensés nous permettent d'élaborer facilement les bilans synthétiques ayant six masses dont trois à l'actif (actif non courant, actif courant et trésorerie et son équivalent) et deux au passif (capitaux propres, passif non courant et passif courant) avec leur pourcentage.

Tableau n°VIII : Bilans synthétiques de l'ASC

Rubrique	Note	31/12/2008		31/12/2009	
		Valeur	%	Valeur	%
ACTIFS					
Actifs non courants		495 000,00	1,54%	440 000,00	0,80%
Actifs courants		28 863 915,00	90,00%	41 511 915,00	75,67%
Trésorerie et équivalents de trésorerie		2 795 618,77	9,00%	12 904 389,47	23,52%
TOTAL. ACTIFS		32 154 533,77	100%	54 856 304,47	100,00%
PASSIFS					
Capitaux propres		11 725 145,14	36,00%	19 387 855,85	35,34%
Passifs non courants		-		-	
Passifs courants		20 429 388,63	64,00%	35 468 448,62	64,66%
TOTAL PASSIFS		32 154 533,77	100%	54 856 304,47	100,00%

Source : Sarl ASC, Août 2010

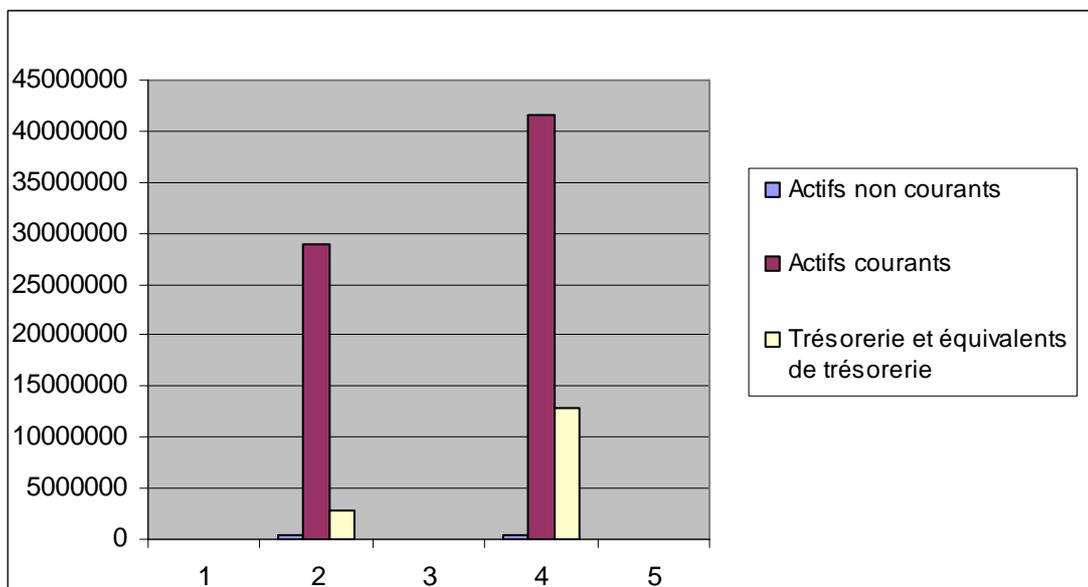
Il ressort de ce tableau que plus de 90% de l'actif est composé par les valeurs circulantes et le reste englobe les valeurs immobilisées, ce qui est compréhensible pour une entreprise qui pratique l'achat et la vente des produits. Comme vu dans les paragraphes précédents, il est normal que l'actif de l'ASC soit dominé par les valeurs circulantes qui constituent le noyau des activités de l'entreprise (achat, stockage et vente des médicaments)

Tandis que plus de la moitié du passif se retrouve dans les dettes à court terme. Pour mieux visualiser cette structure des bilans de l'ASC, nous allons procéder à la représentation graphique.

A. Présentation graphique des bilans

Nous allons d'abord commencer par présenter la structure de l'actif puis celle du passif et l'évolution des résultats obtenus par cette entreprise durant trois ans objet de notre troisième chapitre.

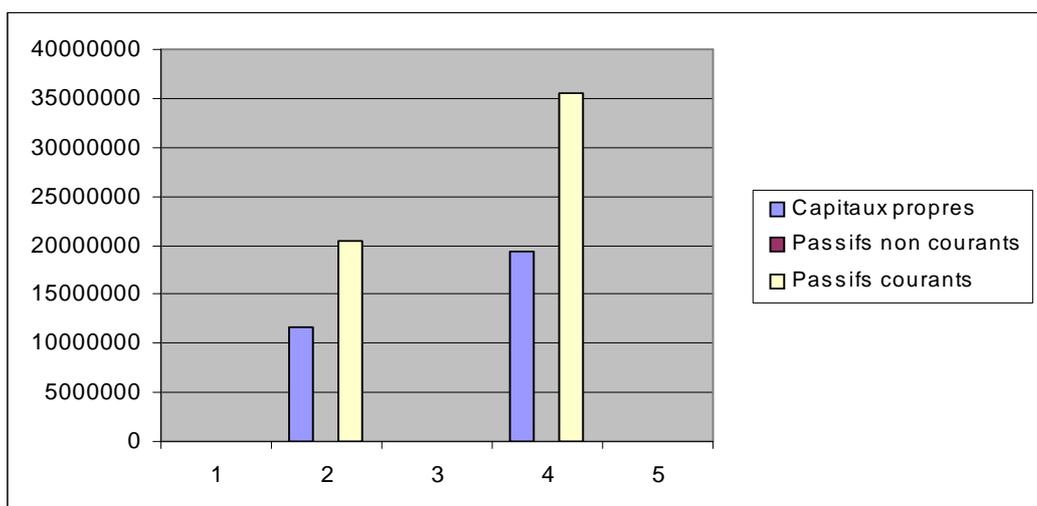
Graphique n°1 : Structure de l'actif



Source : Personnelle, Août 2010

Ce graphique montre clairement le niveau de chaque valeur pour chaque année. Les valeurs d'exploitation sont les plus dominantes par rapport aux autres valeurs. Il est aussi nécessaire de représenter la structure du passif.

Graphique n°2 : Structure du passif



Source : Personnelle, Août 2010

Le passif est dominé par les dettes à court terme qui se sont élevés suffisamment en 2009. Retenons aussi que les capitaux permanents sont formés uniquement des fonds ou des capitaux propres car à l'ASC les dettes à long terme n'existent pas.

B. Analyse de l'équilibre financier de l'ASC

La situation financière de l'entreprise est déterminée par l'aptitude de celle-ci à maintenir le degré de l'équilibre suffisant pour assurer en permanence sa solvabilité. L'équilibre financier de l'entreprise sera apprécié par trois éléments caractéristiques : le fonds de roulement, les besoins en fonds de roulement et la trésorerie. Dans un premier temps, nous allons d'abord calculer les deux premières caractéristiques et la trésorerie interviendront après, puis elle sera complétée par certains ratios de solvabilité. Comme le précise GINGLINGER, « L'équilibre financier est réalisé à un moment donné, l'entreprise peut acquitter ses dettes exigibles, il convient, pour apprécier l'équilibre financier, de confronter la structure de l'actif et du passif pour vérifier la concordance entre la liquidité de l'actif et l'exigibilité du passif¹».

Pour notre cas, nous allons apprécier ces éléments en interprétant chaque fois les résultats obtenus.

a. Calcul et étude de l'évolution du fonds de roulement

Il existe deux méthodes pour calculer le fonds de roulement : la méthode du haut du bilan et la méthode du bas du bilan. Le tableau suivant nous permet de déterminer ces fonds de roulement durant les trois ans de notre étude et selon ces deux approches.

Tableau n°IX : Détermination des fonds de roulement (en Ariary)

Désignation	2008	2009
Capitaux permanents (1)	11 725 145,14	19 387 855,85
Actifs non courant (2)	495 000,00	440 000,00
F.R. Net (1) - (2)	11 230 145,14	18 947 855,85

Source : Sarl ASC, Août 2010

En considérant ce tableau, nous constatons que durant les trois ans de notre étude, les fonds de roulement sont suffisants et positif. Ainsi, le principe de l'équilibre financier minimum a été respecté par l'ASC. Ce principe veut que les emplois durables soient financés par des ressources durables. Pour cette entreprise, ceci constitue déjà un bon

¹ GINGLINGER E., Gestion financière de l'entreprise, éd. Dalloz, 1991, p.11

signe qui traduit une bonne structure financière. Cette entreprise a dû réunir des capitaux permanents des montants assez élevés pour lui permettre de financer, de façon durable, à la fois l'intégralité de ses immobilisations et un volant de liquidité lui permettra de faire face aux aléas de fonctionnement. Remarquons également que d'une année à l'autre il y a eu une augmentation du F.R.N : 11 230 145,14 Ar en 2008 et 18 947 855,85Ar en 2009. En général, l'ASC garde une bonne position de sa structure financière. Ainsi, pour compléter notre analyse, il serait mieux de déterminer le besoin en fonds de roulement.

b. Détermination des besoins en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement est défini à partir de la comparaison entre emplois cycliques (stocks, créances - clients) et ressources cycliques (crédits- fournisseurs).

En d'autres termes, le besoin en fonds de roulement est la part des emplois cycliques dont le financement n'est pas assuré par les ressources cycliques. Le tableau ci-après montre l'évolution des BFR de l'ASC pendant la période de notre recherche.

Tableau n°X : Evolution des besoins en fonds de roulement (en Ariary)

Désignation	2008	2009
Actifs courants (13)	28 863 915,00	41 511 915,00
Passifs courants (2)	20 429 388,63	35 468 448,62
B.F.R. Net (1) - (2)	8 434 526,37	6 043 466,38

Source : Sarl ASC, Août 2010

A travers ce tableau, nous lisons que le BFR est positifs en 2008 : 8 434 526,37 Ar et en 2009 : 6 043 466,38 Ar. Cela veut dire que les besoins de financement du cycle d'exploitation de l'ASC sont supérieurs aux ressources de financement.

c. Calcul et interprétation des ratios de l'équilibre financier

La détermination de niveau du fonds de roulement ne suffit pas à la formation d'un jugement sur la structure financière de l'entreprise. Il faut encore calculer les ratios de l'équilibre financier pour atteindre ce jugement. Ces ratios permettent de mesurer la part relative aux éléments dont le degré de liquidité ou d'exigibilité de l'actif ou du passif. Les plus couramment utilisés sont : celui d'autonomie financière et celui qui mesure la capacité d'emprunt de l'entreprise. Le tableau suivant nous permet de calculer ces ratios en pourcentage.

Tableau n°XI : Ratios de structure financière (en %)

Ratios	Formules	2008	2009
(1) Capacité d'emprunt	Capitaux propres Capitaux permanents	100%	100%
(2) Autonomie financière	Capitaux propres Dettes totales	57,39%	54,66%

Source : Sarl ASC, Août 2010

(1) Concernant la capacité d'emprunt, nous constatons que l'ASC n'a pas recours aux dettes à long et à moyen terme. Ainsi la totalité ou 100% des capitaux permanents sont formés par les capitaux propres. Cette structure est également bons car les capitaux propres sont investis d'une manière durable dans l'activité de l'entreprise et couvrent la totalité des valeurs immobilisées en dégageant aussi un fonds de roulement consistant.

(2) L'ASC n'a pas une autonomie financière car les ratios trouvés sont inférieurs à 1 : 0,5739 en 2008 et 0,5466 en 2009. En d'autres termes les dettes à court terme de cette entreprise sont supérieures aux capitaux propres ; ceci traduit que ces capitaux ne suffisent pas à rembourser même une fois ces dettes.

L'ASC devra changer sa politique d'endettement ; sinon le jour où les créanciers à court terme viendront ou décideront de retirer leur fonds, l'ASC risque de devoir faire face à une déstabilisation financière.

Pour faire une analyse complète, il est mieux d'étudier également le degré de trésorerie et celui de la solvabilité de cette entreprise.

d. Trésorerie et la solvabilité

Il est question dans ces sous - point de déterminer le solde de trésorerie de chaque année, de calculer les ratios de liquidité et d'analyser le degré de solvabilité de l'ASC pendant la période de notre étude.

1. Détermination du solde de trésorerie

La trésorerie exprime le surplus ou l'insuffisance de marges de sécurité financière après le financement des besoins en fonds de roulement. Elle est égale à la différence entre le FRN et le BFR.

Le tableau ci-après nous présente la trésorerie de l'ASC durant la période de notre étude.

Tableau n°XII : Calcul du solde de trésorerie (en Ariary)

Désignation	2008	2009
F.R. Net (1)	11 230 145,14	18 947 855,85
B.F.R. Net (1)	8 434 526,37	6 043 466,38
Trésorerie (1) - (2)	2 795 618,77	12 904 389,47

Source : Sarl ASC, Août 2010

La trésorerie est positive pour toute la période étudiée. Il faut noter qu'une trésorerie positive représente une satisfaction totale ou partielle du BFR. L'ASC dispose d'une trésorerie positive mais est-ce qu'elle est à mesure d'honorer ses engagements à court terme ? C'est pourquoi pour mieux compléter notre interprétation, calculons les ratios de liquidité pour s'assurer de cette autonomie.

2. Ratios de liquidité

« L'analyse du risque de faillite s'apprécie sur des notions d'exigibilité et de liquidité, elle met en correspondance l'actif et le passif »¹. Ces ratios ont pour objet de juger l'aptitude de l'entreprise à honorer ses dettes à court terme au moyen de transformation progressive de son actif circulant en trésorerie. L'évolution de ces ratios est reprise dans le tableau suivant :

Tableau n°XIII : Calcul des ratios de liquidité

Ratios	Formules	2008	2009
1) Liquidité générale	$\frac{\text{Valeurs circulantes}}{\text{Dettes à C.T}}$	1,41	1,17
2) Liquidité réduite	$\frac{\text{V.R} + \text{V.D}}{\text{Dettes à C.T}}$	1,55	1,53
3) Liquidité immédiate	$\frac{\text{V.D}}{\text{Dettes à C.T}}$	0,14	0,36

Source : Sarl ASC, Août 2010

1) La liquidité générale est largement supérieure à 1 durant toute la période sous notre étude, ce qui traduit que l'ASC, à partir des valeurs circulantes est capable de payer ou de rembourser toutes ces dettes à C.T au moins : 1,41 fois en 2008 et 1,17 fois en 2009. C'est une bonne situation mais rappelons que lors de notre analyse on a constaté que les valeurs disponibles sont constituées en grande partie par des versements anticipatifs versés auprès de l'ASC par des partenaires en attendant leur utilisation ultérieure, cela signifie que

¹ P.VERNIMEN, Finance de l'entreprise, 2è éd. Dalloz, Paris, 1996, page 124

l'ASC garde des fonds qu'elle n'a pas l'autorisation immédiate d'utilisation , c'est pourquoi ces ratios ci-haut trouvés doivent être pris avec réserve.

2) La liquidité réduite quant à elle est inférieure à 1. Cela veut dire que les V.R + V.D ne sont pas à mesure de rembourser les D à C.T pas même une seule fois.

3) La liquidité immédiate est également inférieure à 1 durant toute la période étudiée. Donc si les prêteurs à court terme réclament leurs crédits, l'ASC peut payer immédiatement 14% en 2008 et 36% en 2009. L'ASC ne se trouve pas dans une bonne position par rapport à ses créanciers à court terme c'est-à-dire elle n'est pas crédible vis-à-vis de ces derniers car elle est dans l'incapacité d'honorer la totalité de ses engagements à court terme.

Néanmoins, il faut prendre ces ratios avec beaucoup de réserve car le remboursement des crédits-fournisseurs dépend également des délais de remboursement crédits- clients qui peuvent permettre a une entreprise d'avoir de liquidité suffisante le jour de l'échéance convenue, le calcul de ces délais de remboursement fait partie du troisième chapitre.

En guise de conclusion, cet examen de l'analyse de la structure financière de l'**ASC** aboutit à un résultat selon lequel la structure financière de cette entreprise est bonne et lui permet de garder un équilibre financier malgré qu'il existe encore certains points qui nécessitent d'être modifiés tels que le BFR, l'autonomie financière et la liquidité réduite et immédiate. A part cela, l'**ASC** présente des bilans bien structurés à l'actif et au passif avec des résultats positifs chaque année, des fonds de roulement net largement positifs chaque année ; avec le BFR positif en 2008 et 2009, une trésorerie positive chaque année et une bonne liquidité générale. Tous ces éléments nous ont poussé à confirmer notre première hypothèse selon laquelle la structure financière de cette société est saine et permet à celle - ci d'atteindre son équilibre financier.

Néanmoins, il faut compléter cette analyse par l'appréciation des performances réalisées et de la qualité de sa gestion. Dans la section qui suit, nous allons étudier les ratios de gestion.

Mais bien avant, on va analyser la rentabilité, la capacité d'autofinancement puis les ratios suivront.

SECTION II : ANALYSE DES COMPTES D'EXPLOITATION

Ce chapitre fait l'objet de l'étude de la rentabilité pour voir dans quelle mesure la société dégage son profit ou pas et par là voir aussi si elle est capable de s'autofinancer. Cette partie va se situer :

- à l'étude de la rentabilité économique, financière et commerciale ;
- à l'étude de la capacité d'autofinancement et ;
- à l'étude des ratios de rotation de capitaux.

Avant d'analyser la rentabilité, nous allons d'abord présenter les soldes intermédiaires de gestion car c'est à partir de ces derniers que nous allons mener les autres analyses.

§1. Présentation des comptes de résultat

Le compte de résultat ou d'exploitation est un document dans lequel les produits et charges d'une entreprise intervenus au cours d'un exercice sont enregistrés. Il fait apparaître le bénéfice ou la perte de l'exercice sans description.

Les comptes du résultat, constituent un outil d'analyse de l'activité et de la rentabilité de l'entreprise. Le calcul des soldes intermédiaires de gestion permet :

- d'apprécier la performance de l'entreprise et la création des richesses générées par son activité ;
- de décrire la répartition de la richesse créée par l'entreprise entre les salariés et les organismes sociaux, l'Etat, les apporteurs des capitaux et l'entreprise elle-même ;
- de comprendre la formation du résultat net en le décomposant.

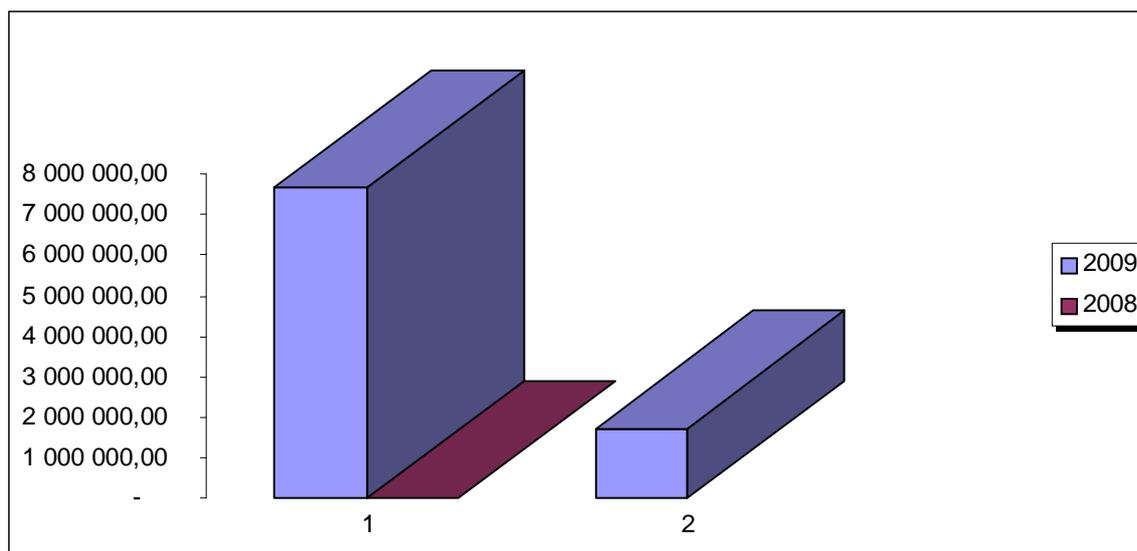
Ainsi, le tableau suivant, nous présente ces différents soldes intermédiaires de gestion pour le cas de l'**ASC** qui nous concerne dans ce présent travail durant la période de notre étude.

Tableau n°XIV : Comptes de résultat (en Ariary)

LIBELLES	ANNEE			Variation en	
	Note	31/12/2009	31/12/2008	Valeur	%
Production de l'exercice		47 180 397,48	29 971 222,00	17 209 175,48	57,42%
Consommation de l'exercice		20 289 239,77	19 435 883,00	853 356,77	4,39%
VAE		26 891 157,71	10 535 339,00	16 355 818,71	155,25%
EBE		10 465 176,71	2 295 478,00	8 169 698,71	355,90%
Résultat opérationnel		9 951 440,71	2 240 345,14	7 711 095,57	344,19%
Résultat financier		-	-	-	
Résultat avant impôt		9 951 440,71	2 240 345,14	7 711 095,57	344,19%
IR		2 288 730,00	515 200,00	1 773 530,00	344,24%
Résultat net		7 662 710,71	1 725 145,14	5 937 565,57	344,18%

Source : Sarl ASC, Août 2010

Graphique n° 3: Evolution des résultats de la période



Source : Personnelle, Août 2010

Le résultat a connu un accroissement sensible entre 2008 et 2009 où il est passé de 1 725 145,14 Ar à 7 662 710,71Ar soit un accroissement de 5 937 565,57 Ar qui représente le 344,18% du résultat 2008.

De ce tableau, nous constatons que **l'ASC** a les résultats positifs chaque année ; cela témoigne déjà un bon signe de gestion. Les chiffres d'affaires de cette entreprise ont sensiblement augmenté en 2009. Cela a eu également des répercussions sur la marge brute, la valeur ajoutée, l'EBE ainsi que les autres soldes.

§2. Ratios de rentabilité

Comme la rentabilité pose parfois de délicats problèmes de mesure ; nous allons nous limiter dans le cadre de ce travail aux ratios de la rentabilité économique, financière et commerciale.

A. Rentabilité économique

« La rentabilité économique peut être appréciée en la décomposant en ses diverses composantes¹ ». Nous allons la décomposer en tenant compte des marges nettes et de rotation des actifs :

$$\frac{\text{Résultat net}}{\text{Actif total}} = \frac{\text{Résultat net}}{\text{Chiffre d'aff.}} \times \frac{\text{Chiffre d'affaires}}{\text{Actif total}}$$

Le premier terme mesure le taux de marge nette ou le taux de profit net tandis que le deuxième terme mesure la vitesse de rotation des actifs investis. Le tableau ci-après nous présente ces différents calculs :

Tableau n° XV : Calcul du taux de marge nette, de la rotation des actifs et de la rentabilité économique (En Ariary)

Désignation	2008	2009
Résultat net (1)	1 725 145,14	7 662 710,71
Chiffre d'affaires (2)	29 971 222,00	47 180 397,48
Actif total (3)	32 154 533,77	54 856 304,47
4) Taux de marge nette ½	0,05	0,14
5) Rotation des actifs 2/3	0,93	0,86
6) Ratio de la rentabilité économique : (4) x (5)	0,05	0,12

Source : Sarl ASC, Août 2010

De ce tableau nous constatons que :

- Le taux de la marge nette est positif mais faible pour chaque année, ceci prouve que **l'ASC** a des dépenses non négligeables car le taux de marge nette a été de 5% en 2008, 14% en 2009. Il est nécessaire d'augmenter la marge bénéficiaire dans le chiffre d'affaires pour pouvoir faire face à ses dépenses de fonctionnement ;

¹ **MOISSON M.**, Etude de la rentabilité de l'entreprise, éd, d'organisation, Paris, 1962, page 98

- La rotation des actifs présente de très bons résultats compte tenu des ratios calculés qui prouvent que les actifs utilisés dans cette entreprise ont permis de réaliser les chiffres d'affaires considérables. Chaque 100Ariary de l'actif total investi a produit 0,93Ariary de chiffre d'affaires en 2008 et 0,86Ariary en 2009. Cette situation est à apprécier ;

- Une fois multiplier ces deux ratios, nous obtenons la rentabilité économique qui présente des résultats positifs.

Ainsi, chaque 100Ariary investi en actif, **l'ASC** gagnait 5Ariary en 2008 et 12Ariary en 2009. Ces chiffres sont non négligeables surtout pour une entreprise qui travaille dans un domaine purement social où le gain est facultatif.

B. Rentabilité financière

La rentabilité financière, appelée aussi « return on equity (ROE) » indique la rémunération des fonds propres apportés par les actionnaires de l'entreprise. Elle intéresse principalement les propriétaires. Pour notre cas de **l'ASC**, le tableau suivant nous donne ce ratio durant la période de notre étude.

Tableau n°XVI : Ratio de la rentabilité financière

Désignation	2008	2009
Résultat net (1)	1 725 145,14	7 662 710,71
Capitaux propres (2)	11 725 145,14	19 387 855,85
Rentabilité financière (½)	0,15	0,40

Source : Sarl ASC, Août 2010

Ce tableau est éloquent et prouve que la rentabilité financière de **l'ASC** est suffisamment large. En d'autres termes, les capitaux propres investis à la **l'ASC** ont rapporté 15Ariary pour chaque 100Ariary investi en 2008 et 40Ariary en 2009. Cette situation est très bonne surtout qu'à **l'ASC** il n'existe pas la répartition des bénéfices ; donc cette rentabilité financière reste toujours à la disposition de l'entreprise pour son autofinancement.

C. Rentabilité commerciale

Jusque là la rentabilité financière a montré l'évolution du rendement des seuls capitaux propres tandis que la rentabilité économique nous a montré l'évolution du rendement global de tous les actifs. La rentabilité commerciale ou la marge nette a trait quant à elle, à la politique des prix pratiquée par l'entreprise. Pour le cas de **l'ASC**, nous allons calculer cette rentabilité en considérant d'abord l'E.B.E, puis le résultat net.

Tableau n° XVII : Ratio de la rentabilité commerciale en considérant l'E.B.E

Désignation	2008	2009
E.B.E (1)	2 295 478,00	10 465 176,71
Chiffres d'affaires (2)	29 971 222,00	47 180 397,48
Rentabilité commerciale(½)	0,08	0,22

Source : Sarl ASC, Août 2010

En considérant l'E.B.E, qui représente la part de la valeur ajoutée qui revient à l'entreprise et aux apporteurs de capitaux, nous constatons que **l'ASC** est très rentable en 2008(8%) et en 2009 (22%).

Mais il est mieux de calculer cette rentabilité commerciale à partir du ratio qui exprime la marge nette ou l'indice de profitabilité.

Le tableau ci-après nous permet de déterminer ce ratio :

Tableau n° XVIII : Ratio de la rentabilité commerciale en considérant le résultat net

Désignation	2008	2009
Résultat net (1)	1 725 145,14	7 662 710,71
Chiffres d'affaires (2)	29 971 222,00	47 180 397,48
Rentabilité commerciale ¹ (½)	0,06	0,16

Source : Sarl ASC, Août 2010

Les chiffres trouvés traduisent que dans chaque 100 Ariary du chiffre d'affaires, **l'ASC** gagnait 6Ariary en 2008 et 16 Ariary en 2009. Ce sont des résultats aussi encourageants pour cette entreprise. Pour compléter notre analyse, passons à l'étude de la capacité d'autofinancement.

§3. Étude de la capacité d'autofinancement de l'ASC

Pour assurer son développement et faire face à ses dettes, l'entreprise a des besoins de financement. Afin de financer ses besoins, l'entreprise dispose des ressources de différentes origines :

- des ressources d'origine externe dont les augmentations par apport, les emprunts et les subventions ;

- des ressources d'origine interne dans lesquelles se trouve la capacité d'autofinancement générée par l'activité de l'entreprise

¹ **Mohajy ANDRIANTIANA**, Cours de Finance des entreprises, Université de Toamasina, 3^{ème} année Gestion, Année 2006-2007

Dans le cadre de cette étude, nous allons nous borner à ces ressources d'origine interne.

A. Calcul de la capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement (CAF) représente, pour l'entreprise l'excédent de ressources internes ou le surplus monétaire potentiel dégagé durant l'exercice par l'ensemble de son activité et qu'elle peut destiner à son autofinancement.

Pour le cas de l'ASC, le tableau suivant nous permet de déterminer cette CAF pour la période de notre étude.

Tableau n°XIX : Détermination de la capacité d'autofinancement

Désignation	2008	2009
Résultat net (1)	1 725 145,14	7 662 710,71
Dotations aux amortissements & provisions (2)	55 000,00	55 000,00
CAF = (1) + (2)	1 780 145,14	7 717 710,71

Source : Sarl ASC, Août 2010

Les résultats trouvés dans ce tableau ci-haut montrent que l'ASC est largement à mesure de s'autofinancer : 1 780 145,14 Ariary en 2008 et 7 717 710,71 Ariary en 2009.

Comme moyens d'autofinancement, ces chiffres sont considérables. Tous ces chiffres sont restés à la disposition de l'ASC car il n'existe pas de dividendes dans cette entreprise.

Toutefois, nous allons concrétiser notre analyse en calculant certains ratios issus de cette capacité d'auto-financement.

B. Ratios tirés de la capacité d'autofinancement

Dans cette étude, nous allons examiner trois ratios tirés de la capacité d'autofinancement.

Ce ratio indique le taux de la CAF en pourcentage de la production (chiffre d'affaires). Le tableau suivant nous indique ce ratio.

Tableau n°XX : CAF/Chiffre d'affaires

Désignation	2008	2009
CAF (1)	1 780 145,14	7 717 710,71
Chiffres d'affaires (2)	29 971 222,00	47 180 397,48
Ratio 1 : (1/2 x100)	5,94%	16,36%

Source : Sarl ASC, Août 2010

Pour 100 Ariary du chiffre d'affaires, le montant qui est destiné à assurer à la fois le renouvellement des immobilisations et la croissance de l'entreprise est de 5,94 Ariary en 2008 et 16,36 Ariary en 2009. Ce sont des chiffres considérables.

$$\text{Ratio}_2 = \frac{\text{CAF} \times 100}{\text{Total bilan}}$$

Ce ratio permet de comparer ce que l'entreprise a secrété et ce qui lui est nécessaire pour fonctionner. Le tableau suivant nous permet de calculer ce ratio.

Tableau n°XXI : CAF/Total bilan

Désignation	2008	2009
CAF (1)	1 780 145,14	7 717 710,71
Total bilan (2)	32 154 533,77	54 856 304,47
Ratio 2 : (1/2 x100)	5,54%	14,07%

Source : Sarl ASC, Août 2010

Toutes les années présentent un bon signe de ce ratio ; c'est-à-dire dans 100 Ariary de l'actif utilisé par l'ASC il y a 5,54 Ariary en 2008 et 14,07 Ariary en 2009 de la CAF.

Cette situation est aussi bonne pour une entreprise qui possède certaines possibilités de garder un niveau d'autofinancement.

$$\text{Ratio}_3 = \frac{\text{Dettes à long terme}}{\text{CAF}}$$

Pour le cas de l'ASC ce ratio n'existe pas car cette entreprise n'a pas encore de dettes. Ce ratio permet souvent de juger de la capacité d'emprunt à terme avec ce que secrète l'activité de l'entreprise et qui peut être utilisé pour assurer leur remboursement. La norme veut que l'endettement ne doit pas excéder quatre fois la CAF. Dans notre cas, l'ASC ne dispose pas des dettes à long terme, donc raison de soulever ce ratio.

Pour appuyer notre analyse, il est nécessaire de déterminer certains ratios de rotation des capitaux et de les exprimer surtout en unité temps (la durée).

§4. Ratios de rotation des capitaux

Pour l'analyse des ratios des capitaux que nous allons maintenant entamer, il s'agit de mesurer comment les capitaux s'écoulent dans le cycle d'activité de l'ASC. Plus la rotation des capitaux est rapide, plus il y a la possibilité d'obtenir une bonne rentabilité.

Ainsi, les capitaux retenus sont les capitaux propres, les stocks, les créances- clients et les dettes- fournisseurs.

A. Rotation des capitaux propres

Ces ratios nous permettent de voir combien de fois les chiffres d'affaires ont atteint les capitaux propres durant une année et la durée de chaque rotation par an. Le tableau suivant nous permet de calculer cette rotation.

Tableau n°XXII : Rotation des capitaux propres

Désignation	2008	2009
Capitaux propres (1)	11 725 145,14	19 387 855,85
Chiffres d'affaires (2)	29 971 222,00	47 180 397,48
Rotation : (2) / (1)	2,56 fois	2,43 fois
Durée de rotation (1) / (2) x 360 jours	140,84 jours	147,93 jours

Source : Sarl ASC, Août 2010

La rotation des capitaux propres est bonne car l'**ASC** a pu atteindre les capitaux propres avec ses chiffres d'affaires plus de deux fois l'an.

B. Rotation des stocks

Ce ratio indique le délai d'écoulement des stocks. Plus ce délai est court, plus efficace est la gestion des stocks de la firme. Notons cependant que des délais d'écoulement courts peuvent être la conséquence du faible volume des stocks entraînant des ruptures des stocks, des approvisionnements intempestifs et une perte de vente (réduction des ventes) cela veut dire qu'il faut une meilleure planification pour contrecarrer tous ces problèmes. Le tableau suivant nous permet de calculer ce ratio.

Tableau n°XXIII: Délai de rotation des stocks

Désignation	2008	2009
Stock au début (1)	-	4 700 000,00
Stock à la fin (2)	4 700 000,00	10 503 000,00
Approvisionnement (3)	9 248 270,00	22 836 350,00
Stock moyen (4) : $\frac{(1) + (2)}{2}$	2 350 000,00	7 601 500,00
Rotation (5) = $\frac{(4) \times 360}{3}$ jours	91,48 jours	119,83 jours

Source : Sarl ASC, Août 2010

En 2008, l'**ASC** a réalisé son stock après 91,48 jours soit 3,94fois par an et en 2009 après 119,83 jours soit 3, fois par an. C'est une bonne rotation des stocks.

C Rotation des créances clients

Ce ratio indique la durée des crédits accordés par une entreprise. Pour notre cas, ce ratio se présente dans le tableau suivant :

Tableau n°XXIV: Délai de rotation des créances - clients

Désignation	2008	2009
Créances sur clients (1)	4 350 000,00	7 820 000,00
Chiffres d'affaires (2)	29 971 222,00	47 180 397,48
Délai de rotation : (1) / (2) x 360 jours	52,25 jours	59,67 jours

Source : Sarl ASC, Août 2010

En moyenne les clients de l'ASC règlent leurs créances après 56 jours soit au moins 6 fois par an ; c'est très bon pour une entreprise. Mais le problème est qu'il n'y a des règles à l'ASC qui régissent l'octroi de ces créances ni de contrats entre l'ASC et ses clients qui stipulent clairement les obligations de chaque partie surtout en matière de délai de règlement ; c'est le hasard qui s'applique et cette situation est dangereuse.

D. Rotation des dettes - fournisseurs

Ce ratio indique la durée des crédits accordés par les fournisseurs (échéances). Ce délai serait suffisant d'autant plus qu'il soit supérieur au délai de recouvrement des créances-clients. Le tableau suivant nous permet de calculer ce délai.

Tableau n°XXV: Délai de rotation des dettes - fournisseur

Désignation	2008	2009
Fournisseur (1)	3 163 960,00	5 400 300,00
Achat de l'année (2)	9 248 270,00	22 836 350,00
Délai de rotation = (1) / (2) x 360 jours	123,16 jours	85,13 jours

Source : Sarl ASC, Août 2010

Vu que les délais de règlement des dettes envers les fournisseurs sont plus longs que les délais de recouvrement des créances sur les clients, la situation est très bonne pour ces trois ans de notre étude.

CHAPITRE III. SOLUTIONS RECOMMANDÉES

Ici, il s'agira de diagnostiquer la politique de gestion des productions des huiles essentielles à base de Mandravasarotra ainsi que les ventes des plantes médicinales faites par ASC à travers lesquelles nous sortirons leurs forces et leurs faiblesses et d'apporter les améliorations aux insuffisances trouvées.

SECTION I. ANALYSE CRITIQUE

§1. Diagnostic sur la production

L'activité principale de l'ASC Sarl, est la vente locale, la distribution régionale et l'exportation des huiles essentielles certifiées Bio et des produits dérivés du *Cinnamosma Fragrans* et autres plantes médicinales de Madagascar. Pour arriver à la vente, des processus de transformation et de procédure de dépenses sont définies de façon claire et précise les conditions d'achat et de réception des produits.

Cette procédure sert de guide pour l'entreprise en cas d'achat.

- toutes dépenses sont matérialisées par une demande d'achat (DAH) qui est sanctionnée par l'établissement de bon de commande ;
- l'existence de fournisseurs agréés pour certains produits est un atout pour l'entreprise car elle allègue la tâche du responsable chargé d'effectuer l'approvisionnement ;
- l'analyse de la qualité de la principale matière première (le Mandravasarotra) avant l'utilisation pour le processus de production.

Malgré ces forces, certaines faiblesses de la politique de production restent à noter ;

- produit encore nouveau sur le marché local et international ;
- produit en concurrence avec HOMEOPHARMA, qui a déjà existé des années avant l'existence de l'ASC Sarl. HOMEOPHARMA fabrique le même type de produit que l'ASC Sarl, donc elle a un léger retard vis-à-vis de son concurrent direct.
- L'ASC Sarl ne respect pas la procédure de dépenses et des recettes;
- l'approvisionnement d'autres matières sur le marché local par les ouvriers eux-mêmes après remplissage du bon provisoire qui pourrait conduire à des risques de surfacturation.

§2. Diagnostic sur la gestion des trésoreries

Ici le diagnostic sera mené grâce à l'analyse des rotations des stocks et à l'analyse des forces et faiblesses de la politique de gestion des stocks pratiquée au sein de l'ASC.

A. Analyse de la gestion de trésorerie

Cette analyse est faite dans le tableau suivant

Tableau n°XXVI : Etude de variation de trésorerie de 2008 à 2009

Rubrique	Note	31/12/2009	30/06/2008	Variation en	
				Valeur	%
<u>Trésorerie et équivalents de trésorerie</u>				-	
Banque	A	12 655 429,47	1 808 911,77	10 846 517,70	599,62%
Caisse	B	248 960,00	986 707,00	- 737 747,00	-74,77%
Total		12 904 389,47	2 795 618,77	10 108 770,70	361,59%

Source : notre propre interprétation, Août 2010

D'après ce tableau, nous avons pu constater que la situation de trésorerie de l'ASC s'améliore d'une année à une autre. Dans le compte de l'ASC, nous avons vu qu'un solde de 1 808 911,77 Ariary a été révélé au 31 Décembre 2008 contre 12 655 429,47 Ariary au 31 décembre 2009 ; soit un accroissement de 10 846 517,70 Ariary (599,62%). A l'arrêtage de caisse au 31 Décembre 2008, un solde de 986 707,00 Ariary a été trouvé à la caisse de la société contre 248 960,00 Ariary au 31 décembre 2009, soit une régression de - 737 747,00 (-74,77%). Cette régression est due au versement effectué le mardi 29 Décembre de la somme de 1 000 000 d'Ariary.

B. Forces sur la gestion des trésoreries

Notre stage au sein de l'ASC nous a permis d'apprécier la manière dont les flux de trésorerie sont sécurisés.

C'est pourquoi nous avons voulu au niveau de cette partie nous attarder sur la sécurisation des flux de trésorerie qui ont pour objet de limiter les risques d'erreur et de fraudes qui sont au cœur de l'activité de la gestion de la trésorerie.

a. Au niveau de règlement

L'ASC effectue des paiements par banque (chèques ou virements) ou par traite. Ce mode de règlement assure plus de sécurité aux mouvements des fonds et de son contrôle. Des paiements en espèces sont aussi effectués.

1. Règlements par chèque ou par virement

Même si toutes les opérations de règlement sont effectuées par banque, des procédures complémentaires ont été mises en place pour avoir plus de sécurité. Au titre des procédures donc on retient que :

✚ Le Comptable reçoit toutes les factures à payer (seules les originales doivent servir de justificatifs de paiement) et procède aux vérifications suivantes :

- il s'assure que les factures portent le « bon à payer », et que les liasses sont complètes (facture, bon de commande, bon de livraison, bon de réception). Il rapproche le relevé des factures fournisseurs arrivées à échéance (établi par le comptable) aux factures intéressées, et les vise ;

- indique au comptable les montants à affecter par banque, après vérification par le DAF ou le directeur gérant de l'ensemble des pièces comptables et avec son accord.

✚ le support de paiement peut être un cheque ordinaire:

- lorsque le règlement s'effectue par chèque ordinaire, le comptable doit l'accompagner d'une lettre mentionnant les références du chèque et de la facture correspondante ;

- Le comptable établit le support de paiement, le joint à la facture et à l'échéance et il le transmet pour signature au Directeur.

✚ les chèques doivent être signés uniquement par des personnes habilitées en l'occurrence le Directeur gérant et le RAF.

✚ il doit exister des pièces justificatives attestant leur bien fondé ;

✚ leur enregistrement et leur expédition doivent être faits correctement et dans les meilleurs délais.

Pour ce qui est de l'examen et de l'annulation des pièces justificatives,

Les signataires vérifient que la procédure d'approbation par les services responsables est appliquée de manière claire. A l'émission du chèque correspondant aux pièces justificatives, ces dernières sont annulées par une mention « payé » inscrite manuellement à l'aide d'un tampon.

Des mesures spécifiques et spéciales pour les chèques sont prises telles que :

✚ la rédaction « anti-fraude » des chèques à travers la répétition du montant en chiffres et en lettres et du nom des bénéficiaires en évitant les sigles.

✚ L'utilisation du cachet sec, infalsifiable.

2. Règlement en espèces

Un principe fondamental d'un bon contrôle interne est que les encaissements reçus ne doivent pas être affectés directement au paiement des dépenses. L'application de ce

principe permet un meilleur contrôle des décaissements et encaissements mais en plus de stabiliser le fonds de caisse des besoins de l'entreprise.

Au cours de notre passage à l'ASC nous avons pu constater l'application de ce principe.

En effet, l'ASC compte une seule caisse :

Une sortie de fonds ne peut se faire que sur la base d'un bon de caisse pré numéroté.

Le caissier établit le bon de caisse jusqu'à concurrence de cent cinquante mille (150 000) Ariary.

Tout bon de caisse établi doit être consigné par le Directeur gérant, il est le seul qui autorise les sorties d'argent et en son absence par le DAF.

Nous avons par ailleurs remarqué aussi des correspondances attestant l'approvisionnement de la caisse dépenses et l'effectivité du dépôt journalier des espèces en banque. Toutes choses attestant l'application de ce principe.

Les autorisations de dépenses sont le fait de plusieurs personnes ; ainsi nous avons pu constater l'existence d'un système d'organisation stricte d'autorisations de décaissements dévolues à des personnes limitées.

Pour ce qui est de l'examen et de l'annulation des pièces justificatives

✚ La caissière vérifie que les pièces justificatives sont dûment autorisées en comparant les signatures y figurant avec les modèles dont il dispose.

✚ Le caissier s'assure de l'identité du bénéficiaire ; ce dernier signe obligatoirement un reçu que lui présente la caissière et que lui même conservera ;

b. Au niveau des encaissements

Les encaissements sont réalisés par banque ou par caisse. Les encaissements en espèces concernent essentiellement les ventes qui sont des ventes locales et d'exportation.

1. Les encaissements par chèque

Le courrier parvient non décacheté du service « réception du courrier » qui est souvent le standard. Les employés n'ont pas accès à la trésorerie et aux comptes « clients ». Ils sont ensuite acheminés à la trésorerie pour les diverses formalités à remplir.

Ensuite les personnes disposant de la signature en banque sont autorisées à endosser les chèques par signature où a l'aide d'un tampon.

2. Les encaissements par espèces

Le principe est le même que celui des décaissements. Les recettes de la caisse ne doivent pas être affectées directement au règlement des dépenses.

Ce principe permet un contrôle plus efficace des recettes ; l'envoi des recettes est presque évité car une banque de la place est chargée de récupérer quotidiennement les espèces au sein de l'entreprise.

On distingue entre autres les encaissements provenant de la réalisation des recettes. A ce niveau, le contrôle interne mis en place assure à l'entreprise qu'elle a un système de contrôle des recettes provenant des ventes au comptant. Tous les points de ventes sont recensés et listés. Lors de la récupération des fonds, on s'assure par comparaison avec la liste préalablement établie que toutes les recettes ont été collectées et remises en banque.

Pour la sécurisation des flux de trésorerie :

Après chaque versement à la banque, le caissier doit transmettre les originaux des reçus de versements à la trésorerie et conserver les photocopies pour son classement.

c. protection et conservation des valeurs

On note l'effectivité du dépôt rapide des chèques et des espèces en banque et la tenue et conservation des valeurs en caisse.

1. Tenue et conservation des valeurs en caisse

Les fonds et les valeurs comprennent entre autre les espèces. On note l'existence d'une seule caisse, placée sous la responsabilité de deux personnes distinctes.

Ces caissiers n'ont pas accès à d'autres fonds et ne participent pas à l'approbation des justificatifs de règlement et pour toutes sorties de fonds la « caisse dépense » reçoit l'autorisation de la dépense.

Les fonds et les valeurs sont gardés dans un lieu sûr en l'occurrence dans un coffre-fort non accessible à tous.

d. Enregistrement comptable des opérations de trésorerie

Il s'agit essentiellement de la séparation des tâches, du contrôle des enregistrements et vérifications.

1. Séparations des tâches et supervision

Les responsables de l'établissement des journaux de trésorerie n'effectuent pas seuls les rapprochements bancaires. Le comptable et le DAF sont chargés de vérifier et d'apposer leur visa.

Précisons que les rapprochements bancaires sont régulièrement établis et que les soldes des comptes de banque sont régulièrement rapprochés des montants apparaissant sur les relevés bancaires afin de déterminer les erreurs commises par la banque ou par la société.

2. Les vérifications de caisse

Les caisses sont vérifiées périodiquement par un responsable n'ayant pas accès aux opérations d'encaissements et de décaissements par espèces. Ces vérifications sont opérées de manière inopinée.

Au niveau des écritures comptables, les recettes sont encaissées dès que possible, même si elles ne sont pas encore enregistrées et imputées. Les écritures passées sont libellées avec précision. A chaque compte bancaire correspond un compte comptable spécifique.

Au regard de la taille des deux sociétés et l'importance des flux de trésoreries, les interfaces entre la comptabilité et la trésorerie sont informatisées, afin de limiter les risques d'erreurs.

L'accès aux fichiers comptables est réglementé et limité aux seules personnes qui sont autorisées d'où l'utilisation des « mots de passe » et le verrouillage automatique.

Malgré toutes ces dispositions, la gestion des trésoreries de l'ASC souffre de quelques insuffisances.

C. Les faiblesses rencontrées

Les faiblesses rencontrées se situent entre autre au niveau du contrôle des paiements, de la protection et conservation des valeurs et enregistrement comptable des opérations de trésorerie.

a. Au niveau de règlement

Etablissement des chèques ou des ordres de virement

✚ Les chèques établis au nom des bénéficiaires présentés aux signataires ne sont pas forcément barrés.

✚ Leurs conservations jusqu'à l'envoi à leurs destinataires relevé de la secrétaire du DAF.

Contrôle des dépenses

Le caissier tient un carnet d'approvisionnement.

Lorsque l'encaisse est insuffisante, la « caissière dépenses » inscrit le solde en caisse dans le carnet et le transmet au RAF.

Le RAF mentionne le montant de l'approvisionnement, vise et fait établir la lettre d'approvisionnement et le chèque au secrétariat de la RAF.

Nous remarquons donc que le réapprovisionnement de la caisse se fait quand le besoin se fait sentir.

b. Au niveau de la protection et conservation des valeurs

Il s'agit essentiellement de la garde et la conservation des valeurs. Les carnets de chèques non utilisés ou en service sont gardés dans un tiroir sous la responsabilité du RAF ; il fait partie des signataires de chèques.

On aura remarqué que le comptable aussi préparent les chèques et parfois, le RAF lui même.

c. Au niveau d'enregistrement comptable des opérations de trésorerie

✚ Séparation des tâches et supervision

La tenue des journaux de trésorerie est effectuée par des personnes qui ont accès aux comptes clients et fournisseurs, à l'établissement du chèque et à l'ouverture du courrier.

Au niveau des flux en espèces, nous avons pu constater que malgré le système de contrôle et de sécurité mis en place, la personne qui encaisse est en même temps celle qui fait l'état de sa caisse. La séparation des fonctions n'est pas respectée à ce niveau.

d. Autres faiblesses

Au cours de notre stage, aucun suivi de la trésorerie en jour de valeur n'a été remarqué ; le Comptable relève les différents soldes bancaires jour après jour par le biais du net.

En ce qui concerne le traitement des opérations en valeurs compensées, il contrôle les dates de valeurs appliquées par les banques et adresse une réclamation à la banque en cas de non respect des accords passés avec la société.

Il nous a été donné de constater que le comptable n'est pas associé à l'élaboration du budget de trésorerie ; Il n'intervient pas non plus dans la négociation des conditions de banque.

Notre analyse en matière de trésorerie nous a révélé quelques faiblesses dans la gestion quotidienne de la trésorerie, la section suivante donc se consacrera entièrement aux suggestions et recommandations pouvant améliorer la gestion de la trésorerie

La mise en œuvre de nos recommandations, qui peuvent se résumer à l'amélioration et au suivi des procédures et la nécessité d'intégrer une nouvelle approche des problèmes de gestion, peuvent faire de la société un modèle dans l'efficacité de la gestion financière.

SECTION II. PROBLÈMES RENCONTRÉS ET SUGGESTIONS

§1. Problèmes rencontrés au niveau de la production

Nous savons que l'ASC est une société en pleine croissance avec ses 2 années d'activités. L'année dernière (2008) sa production de l'exercice était de 29 971 222,00 Ariary face 47 180 397,48 Ariary l'année 2009 dont 2 960 000,00 Ariary de vente de plantes médicinales. Pour améliorer la situation de la production, il faut renforcer le système de reboisement des plantes médicinales (y compris le traitement et le suivi journalier). Comme on est en concurrence avec l' HOMEOPHARMA, une société très connue en matière de produits bio et plantes médicinales, il faut que l'ASC fasse des efforts sur l'amélioration de la qualité des produits fabriqués, et essayer de se faire connaître par le biais des patients par exemple. Améliorer la relation clientèle entre société et client, et vis versa, entre fournisseurs et/ou planteurs de plantes médicinales.

§2. Problèmes rencontrés sur la gestion de trésorerie et suggestions

Il s'agit de recommandations et suggestions en vue d'améliorer la gestion quotidienne de la trésorerie et la nécessité d'avoir une vision des problèmes de gestion car le futur n'est plus ce qu'il a été et par conséquent, les attitudes de pensées comme les techniques de décision doivent s'ajuster à cette nouvelle donnée.

A. Gestion quotidienne de trésorerie

a. Au niveau des règlements

- ✓ Les chèques établis au nom des bénéficiaires présentés aux signataires doivent être barrés ;
- ✓ Leurs conservations jusqu'à l'envoi à leurs destinataires doivent relever strictement de la responsabilité des signataires et qu'ils (les chèques) soient expédiés rapidement ;
- ✓ Que le réapprovisionnement de la caisse se fasse par le système dit de « soldes fixes ».

C'est une technique de contrôle interne efficace pour contrôler les dépenses ; son emploi est possible que dans le cas où l'entreprise gère séparément les fonds correspondant aux recettes et ceux qui servent à couvrir les dépenses. Or c'est le cas dans l'ASC.

Cette technique consiste à maintenir le fonds de caisse à un niveau fixe, déterminé par le montant des dépenses périodiques et courantes de l'entreprise. Les dépenses font

l'objet d'établissement de justificatifs. A tout moment le solde en caisse s'épuise au fur et à mesure des décaissements, le caissier se réapprovisionne par un apport de fonds (virement, cheque, dépôt d'espèces) égal au montant des dépenses engagées.

Les justificatifs seront examinés et annulés pour empêcher la réutilisation et le réapprovisionnement de la caisse devrait donc faire l'objet d'un compte rendu mensuel.

Ce système permet à la direction de l'entreprise d'exercer un contrôle permanent des espèces et valeurs détenues en caisse.

b. Au niveau de la protection et conservation des valeurs

Les carnets de chèques non utilisés ou en service, doivent être gardés dans un coffre fort sous la responsabilité de la personne chargée de leur préparation ; il faudra donc charger des personnes à ce niveau.

c. Au niveau de l'enregistrement comptable des opérations de trésorerie

Les personnes qui tiennent les journaux de trésorerie ne doivent pas avoir accès aux comptes « Clients » et « fournisseurs », à l'établissement du chèque et à l'ouverture du courrier.

Cette séparation des fonctions de Caissière et de Comptable est fondamentale ; en son absence les risques de fraudes sont importants.

Nous avons par ailleurs constaté un cumul de fonctions de tenue des journaux de caisse avec celles de tenue de caisse ; ce cumul facilite les détournements de fonds par les caissiers et les rend difficilement détectables par un contrôleur ; une séparation de tâche devrait se faire à ce niveau.

d. Au niveau de la gestion de trésorerie en date de valeur

La rémunération des services bancaires aux entreprises se décomposent en taux, en commission mais aussi en date de valeurs. La connaissance de ces conditions est indispensable au comptable /RAF d'une part pour négocier avec les banques et d'autre part pour doter l'entreprise de moyens pour gérer la trésorerie.

Parmi les conditions bancaires, la date de valeur fait souvent l'objet de moins d'attention de la part de comptable alors que c'est elle qui servira de base aux calculs des intérêts.

La date de valeur est la date à laquelle la banque va prendre en compte dans ses livres l'opération réalisée avec l'entreprise. Elle est différente de la date d'opération qui est la date à laquelle l'opération a été effectuée. D'une manière générale, les dates de valeurs sont postérieures aux dates d'opérations ; pour les encaissements et pour les décaissements les dates de valeurs sont antérieures aux dates d'opérations.

En jours calendaires, elles correspondent au jour du calendrier.

En jour ouvrable, elles représentent les jours de travail légaux fixés par le code de travail de chaque pays.

En jours ouvrés, elles correspondent aux jours où la banque est effectivement ouverte. Ainsi un jour ouvrable n'est pas forcément un jour ouvré.

Les opérations avec les banques doivent tenir compte de l'heure de caisse ; c'est l'heure à laquelle la banque considère que sa journée est terminée pour l'ensemble de ses opérations ; au-delà de cette heure, elle estime que l'opération a été effectuée le jour suivant.

Pour réduire le montant des frais financiers, il est indispensable de gérer sa trésorerie à partir des soldes en date de valeur.

Il n'existe pas de gestion de trésorerie efficace à partir des soldes de la date d'opération. La trésorerie se gère de façon quotidienne sur une fiche en valeur

Chaque jour le comptable doit être en mesure de faire de virement d'équilibrage à la banque. Il devra également gérer les mouvements dits aléatoires.

Les mouvements aléatoires sont ceux que l'on ne connaît pas avec certitude au jour auquel ils sont positionnés en date de valeur sur le compte. Ce sont essentiellement les chèques au débit et les virements reçus.

Afin de rationaliser la gestion quotidienne de la trésorerie, le comptable pourrait s'efforcer de spécialiser chacune de sa banque par type de mouvement, au delà des mouvements aléatoires. Pour cela, il faudrait que la « trésorerie » soit distincte du service comptable. Cette démarche permettra au service comptable de positionner les mouvements par compte sans devoir interroger systématiquement la Caissière et crée une routine de fonctionnement pour celui-ci.

B. La lourdeur des tâches

Il nous a été donné de constater au cours de notre passage dans l'ASC, la surcharge de travail que l'on demande à la caissière et comptable. A cela s'ajoute les départs presque simultanés de congés que nous avons constatés.

En cas d'absence d'un des collaborateurs du « service administratif et finance », il conviendra de privilégier toujours le recours à un « intérim interne » celui-ci pourrait même être assuré par des personnes n'ayant pas d'expérience préalable de la comptabilité et de la finance, dans la mesure où ils sont déjà familiarisés avec les différentes activités, et ont sur le terrain une connaissance pratique.

Toutefois à défaut de solution interne, on pourra faire appel, par exemple, à des stagiaires compétents pour une durée très déterminée.

CONCLUSION

Au bout de notre travail de recherche, il importe de faire la revue des grandes lignes qui le composent et de présenter brièvement les résultats, auquel il a abouti.

Le choix de ce sujet a été motivé par le fait que l'ASC contribue beaucoup au développement de notre pays par le biais de l'exportation des huiles essentielles à base de Mandravasarotra et des plantes médicinales de Madagascar. En outre, la seconde motivation a été celle de confronter la théorie relative à la gestion financière, apprise tout au long de notre formation académique, à la pratique sur terrain. Il a été également pour nous une occasion de rechercher les conditions de l'équilibre financier de l'ASC et de mesurer le niveau de la rentabilité des capitaux investis afin d'établir un diagnostic sur sa situation actuelle pour servir de support à un pronostic.

Pour arriver à cette fin deux questions ont été posées dans notre problématique :

- La structure financière de l'ASC est-elle saine pour atteindre son équilibre financier ?

- La rentabilité de l'ASC est suffisante pour son autofinancement ?

La vérification de ces questions a nécessité l'utilisation des techniques et des méthodes bien déterminées. Ainsi, nous avons utilisé la technique documentaire et la technique d'interview.

Quant aux méthodes, on a employé la méthode historique, la méthode analytique, la méthode comparative, la méthode synthétique et la méthode statistique.

L'analyse de la première question a abouti au résultat selon lequel la structure financière de cette entreprise est bonne et lui permet de garder un équilibre financier malgré qu'il existe encore certains points qui nécessitent d'être modifiés tels que le taux de marge nette sur chiffre d'affaires, l'autonomie financière et la liquidité immédiate. A part cela, l'ASC présente des bilans bien structurés à l'actif et au passif avec des résultats positifs chaque année ; des fonds de roulement net largement positifs chaque année, avec le BFR positif en 2008 et en 2009, une bonne capacité d'emprunt (100%) ; une trésorerie positive chaque année et une bonne liquidité générale.

Tous ces éléments nous ont permis de confirmer notre première hypothèse selon laquelle la structure financière de l'ASC est saine et lui permet d'atteindre son équilibre financier.

Nous avons constaté que cette entreprise présente des bonnes rentabilités économiques financières et commerciales. Néanmoins, avec ces rentabilités et quand nous avons calculé la CAF, l'analyse nous a montré que l'ASC, durant toute la période, a été en mesure de s'autofinancer ; la CAF a été très large et même les ratios calculés à ce sujet nous l'indiquent. Les ratios de rotation de capitaux ont témoigné que les activités de l'ASC sont en pleine croissance. Les chiffres d'affaires ont été en mesure de couvrir les capitaux propres plus de deux fois par an, la vitesse de rotation des stocks est rapide, le délai de rotation des créances- clients est très court tandis que le délai de rotation des dettes-fournisseurs est supérieur au délai de rotation des créances- clients.

Ces résultats nous ont permis de confirmer notre deuxième question selon laquelle la rentabilité de l'ASC est suffisante et permet à celle-ci d'atteindre son autofinancement. Malgré les quelques imperfections sur l'exécution de procédure (lourdeur de tâches de comptable et caissière, séparation de fonction non respectée,.....)

Nous ne saurions terminer ce travail sans émettre quelques suggestions et recommandations à l'endroit de l'administration de l'ASC. Au vu des données chiffrées de notre étude, l'entreprise est en pleine croissance depuis 2008, vu certaines faiblesses rencontrées au cours de notre analyse, nous suggérons ce qui suit à l'ASC, si elle veut pérenniser ses activités :

- Lutter pour son autonomie financière car les dettes à court terme sont plus élevées que les capitaux permanents ;
- Procéder à une augmentation de capital pour renforcer les capitaux propres car ils sont inférieurs aux dettes à court terme ;
- Augmenter sa liquidité générale et immédiate afin de faire face au paiement des fournisseurs dans l'immédiat ;
- Définir clairement une politique de remboursement des créances - clients ;
- Augmenter le taux de la marge bénéficiaire dans le chiffre d'affaires afin de relever le taux de rentabilité ;

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES GENERAUX

- ✂ **BERZILE.R.**, Analyse financière, édition HRW, Montréal, 1989, 189 pages
- ✂ **DE PALLENS Georges**, Gestion financière de l'entreprise, 6^{ème} éd. Paris, 1977, 642pages
- ✂ **GINGLIGNER E.**, Gestion financière de l'entreprise, éd. Dalloz, Paris, 1991, 165 pages
- ✂ **MOISSON M.**, Etude de la rentabilité de l'entreprise, éd, d'organisation, Paris, 1962, 298 pages
- ✂ **VERNIMEN. P**, Finance de l'entreprise, 2è éd. Dalloz, Paris, 1996, 274 pages

II. COURS THEORIQUES

- ✂ **ANDRIANIRINASOA Hariniaina**, Cours de gestion financière, Université de Toamasina, 2^{ème} année Gestion, Année 2006-2007
- ✂ **ANDRIANTIANA Mohajy**, Cours de Finance des entreprises, Université de Toamasina, 3^{ème} année Gestion, Année 2007-2008
- ✂ **RATOVOSON Seth Arsène**, Cours de management I, Université de Toamasina, 3^{ème} année Gestion, Année 2007-2008
- ✂ **RAVELOSON Vololonirina**, cours de gestion budgétaire, 3ème année Gestion, Université de Toamasina, Année 2007-2008

III. SITES WEBS

- ✂ www.mandrvasarotra.com
- ✂ www.huile-essentielle.com
- ✂ www.google.com/portail-finance-entreprises.html

A yellow horizontal scroll graphic with a green border and rounded corners. The scroll is partially unrolled, with the word "ANNEXES" centered on the visible surface.

ANNEXES

ANNEXE I : Procès verbal de constatation

REPUBLIQUE MALGACHE
1870062000 Antananarivo
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES FORÊTS
BUREAU DREFT MAHAJANGA
**PROCES VERBAL DE CONSTATATION ET DE VERIFICATION
DES PRODUITS FORESTIERS A EXPORTER**
DIRECTION REGIONALE DE MAHAJANGA

Date de constatation et de vérification : 27 MAR. 2009

Lieu de constatation : Bureau DREFT MAHAJANGA

Destination : FRANCE

Nom et adresse de l'exportateur : Mr FORET Alain
AJOU Département 27, France

Désignation des produits à exporter

Nature des produits	Nombres ou Quantité	Observations
Huile essentielle de "Mandravasarotra"	1Kg	Echantillonnage

VU, LU ET VERIFIE

Les Agents chargés de contrôle et de vérification



RAZAFIN RANJARAZANA
Hyanceinte J.A

ANNEXE II : Certificat d'origine

REPUBLIQUE MALAGASY
Famoronana Fianarana Fampiasana
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT DES FORETS
ET DU TOURISME
SPOR I D I O ENAI
DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT
N° 24 /MEFT/SG/DREFT. BOE/SRF

CERTIFICAT D'ORIGINE

LE DIRECTEUR REGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT, DES FORETS ET DU TOURISME de
Mahajanga, certifie que les marchandises de Mr FORET Alain
Rue Jules Ferry Lot 0101P0020 MAHAJANGA

Désignés ci-après: Huile essentielle de "Mandravasarotra": 1 KG

Devrant être exporté par Mr FORET Alain

A destination de : FRANCE

Sont d'origine MALAGASY

En foi de quoi le présent CERTIFICAT D'ORIGINE est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

VU ET CONTROLE
Mahajanga, le 27 MAR 2009
L'Agent chargé de contrôle

Mahajanga, le 27 MAR 2009
Le DIRECTEUR REGIONAL DE
L'ENVIRONNEMENT DES
FORETS ET DU TOURISME
BOENY

RAZA INIRAMAROZENA
Hyacinthe JA

RAZAFINDRAVOLA Jeanne Virginie

ANNEXE III : Autorisation d'exportation des produits forestiers

REPUBLIQUE MALAGASY
Tominarana Fihelohantse Toerana
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT DES FORÊTS
ET DU TOURISME
SEKTORA FOTODRAHA
DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DES FORÊTS
ET DU TOURISME DE BOENY
BP 732 H. BOENY 411 000

**AUTORISATION D'EXPORTATION
DES PRODUITS FORESTIERS**

N^o *24* /MEFT/SG/DREFT BOE/SR

Mr FORET Alain
Rue Jules Ferry, Lot 0101P0020 MAHAJANGA

Est autorisé à exporter à destination de: FRANCE

Nom et adresse de destinataire : Mr FORET Alain
AJOU Département 27, France

Désignation des produits à exporter

Nature des produits	Nombres ou Quantité	Observations
Huile essentielle de "Mandravasarotra"	1Kg	Echantillonnage

CES PRODUITS D'ORIGINE MALAGASY



- Date probable de départ : 28/03/09 à AMB ^oOROVY
- Lieu d'embarquement : 28/03/09 à IVATO Aéroport
- Passeport : 04CF83721
- Motif : Echantillonnage
- Le Titulaire de la présente autorisation doit se conformer aux prescriptions en vigueur édicté par la réglementation relative à l'exportation
- Cette autorisation est valable jusqu'au... 15 AVR. 2009

Mahajanga, le 27 MAR. 2009



Le Directeur Régional
de l'Environnement des Forêts,
et du Tourisme de BOENY

RAZAFINDRAVOLA Jeanne Virginie

ANNEXE IV : Collectes

COLLECTE						
DATE	COLLECTEUR	ZONE	POIDS	DATE	EUILLES (Kg)	HE (Litre)
10/09/2009	ALBERT	ANKORIKO	627	11/09/2009	435	9
					192	4
20/09/2009	ALBERT	ANKORIKO	613	20/09/2009	474	10,5
				21/09/2009	139	3
29/09/2009	JOSE	AMPASIMARINY	1416	30/09/2009	678	9
				30/09/2009	678	9
30/09/2009	ALBERT	ANKORIKO	387	01/10/2009	387	6
04/10/2009	JOSE	AMPASIMARINY	447	05/10/2009	507	6,5
			60			
08/10/2009	JOSE	AMPASIMARINY	660	09/10/2009	660	7,625
14/10/2009	JOSE	AMPASIMARINY	1034	14/10/2009	517	7,4
				17/10/2009	517	6
14/10/2009	ALBERT	ANKORIKO	324	16/10/2009	324	6,5
19/10/2009	ANJARA	ANKILAHILA	697	20/10/2009	697	7
20/10/2009	ANJARA	ANKILAHILA	886	21/10/2009	886	8
25/10/2009	ANJARA	ANKILAHILA	1351	26/10/2009	650	7
				27/10/2009	701	8
27/10/2009	ANJARA	ANKILAHILA	1671	28/10/2009	650	7
				29/10/2009	650	7
29/10/2009	ALBERT	ANKORIKO	103	30/10/2009	474	3,5
09/11/2009	ANJARA	ANKILAHILA	586	10/11/2009	586	9
29/11/2009	ANJARA	ANKILAHILA	377	30/11/2009	377	5,5
01/12/2009	YVONNE	ANKOMANY	180	02/12/2009	180	3
02/12/2009	ALBERT	ANKILAHILA	1035	03/12/2009	500	10,5
				04/12/2009	535	10,5
04/12/2009	ANJARA	ANKILAHILA	384	06/12/2009	384	5
10/12/2009	ANJARA	ANKILAHILA	372	11/12/2009	372	4,5
15/12/2009	YVONNE	MBORYFALY	574	17/12/2009	574	9
18/12/2009	YVONNE	MBORYFALY	282	20/12/2009	282	3
25/12/2009	ANJARA	ANKILAHILA	481	26/12/*09	481	6
25/12/2009	ANJARA	ANKILAHILA	686	28/12/2009	686	6
29/12/2009	YVONNE	MBORYFALY	1743	30/12/2009		6
				31/12/2009		6
				05/01/2010		6
30/12/2009	ANJARA	ANKILAHILA	949	02/01/2010	790	9
				06/01/2010	159	1,75
13/01/2010	ANJARA	ANKILAHILA	296		296	
13/01/2010	ALBERT	ANKOMANY	1100		550	
					550	

232,775

19321

1100
300
330000

ANNEXE V : Distillation

DISTILLATION				
HE (Kg)	CUMUL LITRE	CUMUL KG	LOT	% RENDT
10	9	10,00	01	62,70
	13			
10,35	23,5	20,35	01	59,23
	26,5			
15,35	35,5	35,70	02	92,25
	44,5			
4,57	50,5	40,27	01	84,68
5	57	45,27	02	101,40
6,5	64,625	51,77	02	101,54
6,35	72,025	58,12	04	81,42
4,75	78,025	62,87		108,84
5,6	84,525	68,47	05	57,86
5,35	91,525	73,82	04	130,28
6,15	99,525	79,97	04	144,07
19	106,525	98,97	03	71,11
	114,525			
14,5	121,525	113,47	06	122,34
	128,525			
	132,025		06	
8	141,025	121,47	06	73,25
4	146,525	125,47	06	94,25
2,4	149,525	127,87	05	75,00
17	160,025	144,87	05	60,88
	170,525			
3	175,525	147,87	03	128,00
5	180,025	152,87	03	74,40
7	189,025	159,87	07	82,00
2,30769231	192,025	162,18	07	
			08	
4,61538462	198,025	166,79	08	
13,8461538	216,025	180,64	07	
			08	

180,639231

184
2,25
23,25
186

1,3

1,30434783

0,81433225

1,15716884

1,13267824

1,1770898

1,17763459

ANNEXE VI. Laisser passer

LAISSER - PASSER

N° _____ EXTRAIT DU CARNET N° _____

Date de délivrance 20/06/09

Valable jusqu'au 21/06/09

Permis ou convention d'exploitation N° 007-MESI/Mi du 07 Avril 2009

Date de notification 22 Avril 2009 Date d'expiration 22 Octobre 2009

Lot forestier sis à C.D de Betsabo et C.D de Beldobaka

Titulaire ANTANANTA Soins & Cosmétiques SARL

L'expéditeur (l'exploitant ou son représentant) Nom et Prénoms avec adresse

l'Expéditeur

Produits transportés : Feuilles de Nandavandron N° 0002



NATURE	ESSENCE	DIMENSIONS	NOMBRE DE PIÈCES OU DE SACS (1)	VOLUME EN ML ou en STERE (1)	OBSERVATIONS
Feuilles de Nandavandron		4.000kg	80 sacs		Transport par proprio PLANTE MEDECINALE
N° 152 du 19/04/10 pour Autorisation de transport et exportation					

Véhicule marque : Picoupe, Type _____ N° d'Immatriculation _____

Transporteur : Conducteur du véhicule, nom et prénoms : _____

Départ lieu : Antananarivo Date : 20 Juin 2009

Destinataire des produits (Nom et prénoms avec adresse) Antananinantsa Soins & Cosmétiques SARL

C.D Beldobaka, Rahajamanga II

Tout transport de nuit est strictement interdit.

Le présent LAISSER-PASSER n'est valable que un seul voyage et un seul véhicule.

A retourner après utilisation à la Circonscription des Eaux et Forêts de Rahajamanga

au plus tard le _____

Fait le 20 Juin 2009 le _____

L'expéditeur ou son chef de chantier



VISA AU DEPART

(L'Agent forestier chargé du contrôle cachet, signature, nom et prénoms avec grade et fonction)

A Antananinantsa le 20/06/09

Antananinantsa

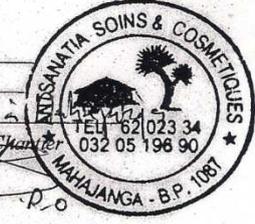
Valable seulement après VISA du

Chef du Cantonement des Eaux et

Fôret de _____

A Rahajamanga le 20/06/09

Antananinantsa



VISA A L'ARRIVEE

(L'Agent forestier chargé du contrôle cachet, signature, nom et prénoms avec grade et fonction)

A Antananinantsa le 20/06/09

Antananinantsa

ANNEXE VII. Exemple de facture



Lot 0101 P 0020
 Rue Jules Ferry Majunga Be
 RCS MAHAJANGA1581/2006B00065
 Statistique n°51109 41 2006 0 00696 – NIF 2 289 401
 BP 1087 – MAHAJANGA 401

Mahajanga le 23 juillet 2010

VT 70

FACTURE N°ATS S&C-106-10

DOIT : *Monsieur Bruno BOBEY*

Produit issu de l'Agriculture Biologique certifié par ECOCERT F 32 600

DESIGNATION	Quantité en flacon	Prix unitaire Ariary	Montant ariary
Huile Essentielle Cinnamosma fragrans (Mandravasarotra)	2	10,000	20,000
MONTANT TOTAL			20,000

Arrêtée la présente facture à la somme de : VINGT MILLE ARIARY

Compte BFV SOCIETE GENERALE
 IBAN: MG460008006500200100860895
 CODE BIC-ADRESSE SWIFT: BFAVMGMG

PAYE

*en espèces
 ce jour
 BCS 14/7/07/k*

Antsania Soins & Cosmétiques



LISTE DES ILLUSTRATIONS

I. LISTE DES FIGURES

Figure n°1 : plante de Mandrivasarotra	18
----------------------------------------------	----

II. LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique n°1: Structure de l'actif	62
Graphique n°2: Structure du passif	62
Graphique n°3: Evolution des résultats de la période	69

III. LISTE DES SCHEMAS

Schéma n°1 : Organigramme de l'ASC	12
Schéma n°2 : Processus d'analyse financière	35
Schéma n°3 : Analyse de FRN	38
Schéma n°4 : Esquisse du bilan	39

IV. LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°I : Bilan Actif de Sarl ASC 2008 et 2009	52
Tableau n°II : Bilan passif et capitaux propres de la Sarl 2008 et 2009	53
Tableau n°III:Compte de résultat de la Sarl 2008 et 2009	55
Tableau n°IV: Détails des charges de la Sarl 2008 et 2009	56
Tableau n°V: Détails des produits de la Sarl 2008 et 2009	57
Tableau n°VI:Flux de trésorerie de la Sarl ASC 2008 et 2009	58
Tableau n°VII: Variations des capitaux propres de la Sarl ASC 2008 et 2009	59
Tableau n°VIII: Bilans synthétiques de l'ASC	61
Tableau n°IX: Détermination des fonds de roulement (en Ariary)	63
Tableau n°X: Evolution des besoins en fonds de roulement (en Ariary)	64
Tableau n°XI: Ratios de structure financière (en %)	65
Tableau n°XII: Calcul du solde de trésorerie (en Ariary)	66
Tableau n°XIII: Calcul des ratios de liquidité	66
Tableau n°XIV: Comptes de résultat (en Ariary)	69
Tableau n°XV: Calcul du taux de marge nette, de la rotation des actifs et de la rentabilité économique	70
Tableau n°XVI: Ratio de la rentabilité financière	71
Tableau n°XVII: Ratio de la rentabilité commerciale en considérant l'E.B.E	72
Tableau n°XVIII: Ratio de la rentabilité commerciale en considérant le résultat net	72
Tableau n°XIX: Détermination de la capacité d'auto financement	73

Tableau n°XX: CAF/Chiffre d'affaires	73
Tableau n°XXI: CAF/Total bilan	74
Tableau n°XXII: Rotation des capitaux propres	75
Tableau n°XXIII: Délai de rotation des stocks	75
Tableau n°XXIV: Délai de rotation des créances - c clients	76
Tableau n°XXV: Délai de rotation des dettes - four nisseur	76
Tableau n°XXVI : Etude de variation de trésorerie de 2008 à 2009.....	78

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

INTRODUCTION.....	5
PARTIE I : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ASC ET L'ANALYSE FINANCIÈRE	7
CHAPITRE I : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ASC.....	9
SECTION I : GÉNÉRALITÉS SUR L'ASC.....	9
§1. Identification	9
A. Raison sociale et adresse	9
B. Forme juridique et son capital	9
C. Autres spécificités.....	9
a. Autorisation de collecte	9
b. Bail commercial.....	10
c. Situation fiscale	10
d. Conventions.....	10
§2. Les objectifs et les activités de l'ASC.....	11
Section II. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET OBJECTIFS DE LA SOCIÉTÉ.....	11
§1.Organigramme.....	12
§2. Attribution des tâches pour chaque fonction	13
A. Le directeur gérant.....	13
B. Secrétaire	13
C. Responsable administratif et financier.....	13
a. Comptable.....	13
b. Le magasinier	14
c. La caissière	14
d. Le commercial	14
D. Responsable distillation.....	14
E. Responsable plantation	15
F. Ouvriers.....	15
a. Les Ouvriers de la distillation.....	15
b. Les Ouvriers de la plantation.....	15
§3 .Les objectifs de la société.....	16
CHAPITRE II: GÉNÉRALITÉS SUR LE MANDRAVASAROTRA.....	17
SECTION I : LES CARACTÉRISTIQUES DE CINNAMOSMA FRAGRANS.....	17
§1 : Présentation du Site.....	17
§2 : Définition d'huile essentielle de <i>Cinnamosma Fragrans</i>	17
§3 : Les caractéristiques de <i>Cinnamosma Fragrans</i>	18
SECTION II : LES DIFFÉRENTES VALEURS DE CINNAMOSMA FRAGRANS.....	19
§1 : La valeur médicinale	19
§2 : La valeur cosmétique.....	19

SECTION III. PROCÉDURES DE PRODUCTION D'HUILE ESSENTIELLE DE

CINNAMOSMA FRAGRANS.....	19
§1. Stratégie de production.....	19
A. Plantation.....	19
a. Étude de la plantation	19
1. Préparation de semence	20
2. Préparation de la pépinière	20
3. Préparation du repiquage.....	20
4. Repiquage.....	20
5. Entretien	20
b. Maladies fréquentes chez le Mandravasarotra.....	21
1. Anthracnose.....	21
b. Cales	21
c. Quelques pratiques biologiques contre les insectes ou bactéries.....	21
1. Matières utilisées.....	21
2. Préparation (liquide de base).....	21
3. Lutter contre les malaises provoquées par les champignons ou bactéries.....	22
4. Lutter contre les parasites des feuilles et tiges	22
5. Lutte biologique contre les insectes.....	22
6. Lutte spécialement contre les criquets.....	22
d. Fertilisation.....	22
1. Technique de compost.....	23
2. Deuxième couche est composée de :	23
3. Troisième couche est composée de :	23
4. Après deux jours et demi.....	23
5. Nouvel technique plus efficace	23
6. Autres méthodes	23
§2. Etude des plantes à approvisionner	24
A. Botanique.....	24
B. Écologie	24
§3. Préparation des plantes à huile essentielles	25
A. La cueillette de plante.....	25
B. Cuisson	25
C. Mise en bouteille et étiquetage	26
§4. Autres mesures à prendre	26
A. Réglementation des produits	26
a. Contrôles des qualités	26
1. Concept de qualité	26
2. Avantages de la qualité.....	27
b. Situation de qualité à Madagascar	27
1. Aspect socioculturel	27
2. Organisation du contrôle	28
3. Etape de la certification.....	28
B. Normalisation	29
C. Conditionnement.....	30

CHAPITRE III. GÉNÉRALITÉS SUR L'ANALYSE FINANCIÈRE ET DIAGNOSTIC

STRATÉGIQUE DE L'ENTREPRISE	31
SECTION I. DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE.....	31
§1. Outils	31
A. Les éléments internes à l'entreprise	31
B. Les éléments extérieurs.....	32
§2. L'analyse.....	32
SECTION II. L'ANALYSE FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ.....	33
§1. Les généralités.....	34
A. Les chiffres clés de l'entreprise.....	34
B. Les ratios de structure.....	35
C. Les ratios de synthèse.....	37
§2. Analyse financière: fonds de roulement, trésorerie, besoin en fonds de roulement, CAF et EBE	38
A. Fonds de roulement: définition.....	38
B. Relation entre fonds de roulement, besoin en fonds de roulement et trésorerie	39
C. Les outils pour la valorisation des sociétés.....	40
PARTIE II :ANALYSES FINANCIÈRES DE L'EXISTANT ET PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION	42
CHAPITRE I. LES ÉLÉMENTS DE TRAITEMENT DES INFORMATIONS	44
SECTION I. PRINCIPES DE TRAITEMENT COMPTABLE.....	44
§1. Principe de comptabilisation	45
A. Comptabilisation des charges	45
a. Achats des biens et services.....	45
b. Comptabilisation des impôts et taxes	45
c. Comptabilisation des charges du personnel.....	46
d. Comptabilisation des charges du personnel.....	46
B. Comptabilisation des produits	47
§2. Rapprochement.....	47
A. Vérification manuelle	47
B. Vérification physique.....	48
C. Vérification par flux monétaire.....	48
SECTION II. ÉTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ.....	49
§1. Bilan	49
§2. Compte de résultat.....	54
A. Les charges	54
B. Les produits	54
§3. Tableau des Flux de Trésorerie	57
§4. Tableau de variations des capitaux propres.....	58
CHAPITRE II. ANALYSE DE LA SITUATION DE LA SARL ASC	60
SECTION I. ANALYSE DE BILAN.....	60
§1. Place de l'analyse financière dans l'ASC	60
§2. Bilans en grandes masses et en pourcentage	61

A. Présentation graphique des bilans.....	62
B. Analyse de l'équilibre financier de l'ASC	63
a. Calcul et étude de l'évolution du fonds de roulement.....	63
b. Détermination des besoins en fonds de roulement.....	64
c. Calcul et interprétation des ratios de l'équilibre financier	64
d. Trésorerie et la solvabilité	65
1. Détermination du solde de trésorerie.....	65
2. Ratios de liquidité.....	66
<i>SECTION II : ANALYSE DES COMPTES D'EXPLOITATION.....</i>	<i>68</i>
§1. Présentation des comptes de résultat	68
§2. Ratios de rentabilité.....	70
A. Rentabilité économique	70
B. Rentabilité financière.....	71
C. Rentabilité commerciale	71
§3. Étude de la capacité d'autofinancement de l'ASC.....	72
A. Calcul de la capacité d'autofinancement.....	73
B. Ratios tirés de la capacité d'autofinancement	73
§4. Ratios de rotation des capitaux.....	74
A. Rotation des capitaux propres.....	75
B. Rotation des stocks	75
C. Rotation des créances clients	76
D. Rotation des dettes - fournisseurs.....	76
CHAPITRE III. SOLUTIONS RECOMMANDÉES	77
<i>SECTION I. ANALYSE CRITIQUE.....</i>	<i>77</i>
§1. Diagnostic sur la production.....	77
§2. Diagnostic sur la gestion des trésoreries	78
A. Analyse de la gestion de trésorerie	78
B. Forces sur la gestion des trésoreries	78
a. Au niveau de règlement	78
1. Règlements par chèque ou par virement.....	79
2. Règlement en espèces.....	79
b. Au niveau des encaissements	80
1. Les encaissements par chèque	80
2. Les encaissements par espèces	80
c. protection et conservation des valeurs	81
1. Tenue et conservation des valeurs en caisse.....	81
d. Enregistrement comptable des opérations de trésorerie	81
1. Séparations des tâches et supervision.....	81
2. Les vérifications de caisse	82
C. Les faiblesses rencontrées.....	82
a. Au niveau de règlement	82
b. Au niveau de la protection et conservation des valeurs.....	83
c. Au niveau d'enregistrement comptable des opérations de trésorerie	83
d. Autres faiblesses.....	83
<i>SECTION II. PROBLÈMES RENCONTRÉS ET SUGGESTIONS.....</i>	<i>84</i>

§1. Problèmes rencontrés au niveau de la production	84
§2. Problèmes rencontrés sur la gestion de trésorerie et suggestions	84
A. Gestion quotidienne de trésorerie	84
a. Au niveau des règlements	84
b. Au niveau de la protection et conservation des valeurs.....	85
c. Au niveau de l'enregistrement comptable des opérations de trésorerie	85
d. Au niveau de la gestion de trésorerie en date de valeur	85
B. La lourdeur des tâches	87
CONCLUSION.....	88
BIBLIOGRAPHIE	90
ANNEXES	91
LISTE DES ILLUSTRATIONS.....	99